LA FORÊT

6/2014

Energie: l'or noir tiré du bois

Arboristes-grimpeurs: des métiers et leurs Championnats suisses

EFS-Formation exporte son savoir

N° 6 SOMMAIRE

juin 2014 — 67e année

Actualité

La Forêt-Infos: Apprentissage dès 15 ans? Oui du National aux dessertes forestières; Collaboration Felco-Stihl; Infos Bois d'industrie; Ventes de bois en France 3
Obligation de déclarer le bois; Attention aux tiques; Construction en hêtre; Fagus Jura SA fondée 4
Attention aux insecticides pour le traitement des grumes 6
Le génie forestier enfin enseigné; Révision Loi sur les forêts et Message du Conseil fédéral 7

Photo: CEFOR Lyss

Nouveaux «Rangers» diplômés à Lyss 8

Science et pratique

Photo: Alain Douard/*LA FORÊT*

Championnats encordés et encadrés 9

Photo de couverture

Photomontage: Alain Douard/*LA FORÊT*

Arboriste-grimpeur, un métier d'équilibriste passionné.

Formation: les métiers qui grimpent aux arbres 10
Equipement: du brin de chanvre aux nœuds mécaniques 12

Photo: Ferdinand Oberer/*Wald und Holz*

Energie: l'or noir tiré du bois 15
Championnats européens de ski de fond en Finlande 18
Au menu de juin: tortillas aux pommes de terre et asperges vertes 21

Marché du bois

Le point de vue de Hans Gerber: pourquoi la récolte de bois diminue? 22
Le bois allemand trop cher pour les scieries et l'industrie du bois 24
CMB: prix des grumes stables

Services

Publications et Agenda 26

Echos des régions

VD: Marc-André Houmard est M. Bois; Dangers naturels, demande de crédit; Construction suspendue 27
FR: Inauguration du Bois de Moncor; L'AFEF à Echarlens 28
FR: 1res assises romandes du bois; Rythme de croisière pour Technibois
JuBE: Le CEFOJB en assemblée
JU: Trois nouvelles réserves forestières 29

Pages EFS

EFS-Formation exporte son savoir 30
Communication et politique à l'EFS; Nouveaux collaborateurs à Soleure 31

La prochaine édition de *LA FORÊT* paraîtra début août 2014.

Bravo, Madame la Conseillère d'Etat!

Enfin une réaction ferme dans «l'affaire de la villa Poutine», surnom donné par les habitants de Villars-sur-Ollon à cet immeuble privé en train d'être érigé sur les hauts de la station. En résumé, il s'agit de la construction d'un «chalet de luxe» à plusieurs étages et sous-étages, où de nombreuses règles juridiques n'ont pas été respectées, et spécialement en ce qui nous concerne, les lois fédérale et cantonale sur les forêts. La situation a été révélée au grand public par un reportage de la RTS (émission *Mise au Point* du 11 mai). Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat vaudoise en charge du Département du territoire et de l'environnement, a fait suspendre ce chantier le 19 mai dernier.

Elle a eu la réaction que tous les défenseurs de la forêt et de l'Etat de droit attendaient. Son message est clair: nul n'est au-dessus de la loi. C'est courageux et c'est juste! J'apprécie qu'elle se donne la peine de le répéter et de le faire comprendre. Elle ranime la confiance dans notre système à une époque où souvent, la tendance, même parfois au niveau de nos autorités, est à fermer les yeux quand des arguments pécuniers entrent en jeu, peu importe l'origine des gens concernés.

Pour la forêt et ses arbres incapables de se défendre seuls, et pour les citoyens et contribuables que nous sommes tous, je vous dis personnellement:

Merci, Madame la Conseillère d'Etat!

Fabio Gilardi

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:
Economie forestière Suisse (EFS)
Président: Max Binder
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction:
EFS, Rosenweg 14, 4501 Soleure
Tél. 032 625 88 00
Fax 032 625 88 99
laforet@wvs.ch
Rédacteur en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@wvs.ch
Rédacteur adjoint: Alain Douard (ad), douard@wvs.ch

Administration:
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99, http://www.wvs.ch

Annonces:
Agence d'Annonces Bienne SA, Roger Hauser, chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 84, F +41 32 344 83 53, M +41 79 669 92 55
anzeigen@gassmann.ch

Abonnements:
Manuela Kaiser, kaiser@wvs.ch

Prix de vente:
Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis, étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

Tirage:
1697 ex. (REMP 2012/2013)

Impression:
Stämpfli Publications SA, Wölflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse

ISSN 0015-7597

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'apprentissage en forêt dès 15 ans?

La procédure d'audition concernant la modification de l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (ordonnance 5 relative à la loi sur le travail) s'est terminée le 30 avril 2014. Tous les avis semblent converger pour autoriser, sous conditions, l'accès à la formation professionnelle initiale dans les métiers dangereux dès l'âge de 15 ans (et non plus 16 ans comme aujourd'hui).

Cette règle concerne notamment l'apprentissage de forestier-bûcheron et pose des problèmes aux jeunes qui sortent de l'école avant 16 ans et souhaiteraient entrer tout de suite en apprentissage.

L'entrée en vigueur de cette ordonnance OLT5 modifiée n'est toutefois pas encore fixée. Elle soulève aussi un certain nombre de questions à propos de l'accompagnement et de la surveillance des apprentis.

Infos: ordonnance OLT 5, état actuel au 2.5.2014 / Projet de modification / Site de la Confédération sur les procédures de consultation et d'audition à consulter via le site wvs.ch/fr/taches-centrales/la-foret-info

ÉCONOMIE

Bois d'industrie: prochaine récolte et FSC au menu

Le Groupe spécialisé Bois d'industrie s'est réuni le 12 mai 2014 à Utzenstorf (BE). Jetant un coup d'œil sur la saison passée, les participants constatent que le démarrage précoce de la récolte en automne 2013 a été une bonne chose. La situation est devenue plus tendue au début 2014, lorsque les conditions de débardage se sont dégradées, interrompant les coupes en certains endroits à cause des sols détrempés.

Fort de cette expérience, le groupe recommande de passer des contrats, marteler et planifier d'ores et déjà les coupes pour la prochaine saison, afin de pouvoir démarrer dès la fin des vacances d'été. «Si des coupes peuvent encore être réalisées durant l'été, les industriels réserveront bon accueil aux propriétaires fournisseurs de matière première», dit le communiqué du groupe, qui ajoute que «la filière a besoin de livraisons précoces de bois frais pour défendre la position du bois suisse», mise sous pression par la concurrence de l'industrie européenne qui souffre de ses surcapacités.

Le projet de FSC pose problème

Le groupe spécialisé salue l'initiative «CH 80» de Kronospan et s'engage à promouvoir le Certificat d'origine bois Suisse. En outre, les industriels présents dans le groupe sont majoritairement certifiés FSC. Ils se félicitent de voir prolongées les autorisations de traitement des bois.

Par contre, «la mise en place par FSC de la Plateforme d'allégation en ligne (Online Claims Platform, OCP) est une menace porteuse de nombreux désagréments», selon le groupe Bois d'industrie, qui estime inconcevable que l'ensemble des transactions de la filière bois, de la forêt jusqu'à l'industrie du papier, doivent être annoncées sur une plateforme OCP. Le groupe spécialisé réclame donc la suspension de ce projet qu'il juge malheureux.

Infos: ce résumé est une adaptation en français du communiqué du groupe Bois d'industrie qui peut être consulté sur le site wvs.ch/fr/taches-centrales/la-foret-info.

DESSERTES FORESTIÈRES

Le National pour

Lors de sa session spéciale de mai, le Conseil national (CN) a approuvé une motion d'Erich von Siebenthal déposée en 2012 et demandant que le Conseil fédéral (soit) chargé de continuer à promouvoir la desserte forestière en dehors des forêts protectrices lors de la mise en œuvre du programme «Politique forestière 2020».

STIHL ET FELCO

Contrat sur les sécateurs

Le fabricant suisse de sécateurs et cisailles à câbles professionnels Felco, leader mondial, va coopérer avec le fabricant de tronçonneuses et d'appareils à moteur Stihl dans le domaine des sécateurs à batterie (électroportatifs). Un contrat de coopération globale couvrant la distribution, le co-branding, les développements technologiques et la pénétration des marchés a été signé entre les deux groupes, le 7 mai 2014 aux siège de Felco aux Geneveys-sur-Coffrane (Neuchâtel).

Infos: le communiqué de presse publié par Felco peut être consulté sur le site wvs.ch/fr/taches-centrales/la-foret-info.

FRANCE

2013: plus de bois vendu

Le site internet France-Bois-Forêt vient de publier le rapport sur les ventes de bois organisées par les experts forestiers français du deuxième semestre 2013. Les volumes mis en marché ont augmenté de 7% entre 2012 et 2013, note le rapport.

LA FORÊT.ch
La Forêt-Infos
En ligne sur **www.laforet.ch** et **www.wvs.ch**

Cette page reprend et adapte un choix de nouvelles parues dans la rubrique **LA FORÊT-INFOS** du site internet de *LA FORÊT* et d'Economie forestière Suisse.

OBLIGATION DE DÉCLARER LE BOIS

Les essences sont annoncées, mais la provenance reste à améliorer

L'obligation de déclarer le bois et les produits en bois est relativement bien respectée par les entreprises. En 2013, les contrôles effectués montrent que l'essence de bois est déclarée correctement dans 96% des cas, alors que la déclaration de la provenance s'est amélioré à 71% des produits.

L'ordonnance sur la déclaration concernant le bois et les produits en bois, applicable depuis le 1er janvier 2012, exige que l'essence et la provenance du bois soient déclarées pour le bois et les produits en bois qui sont remis aux consommateurs. L'obligation de déclarer s'applique aux bois ronds, aux bois bruts et à certains produits en bois massif, dont l'essence et la provenance sont relativement faciles à déterminer.

Le BFC est l'organe de contrôle chargé de veiller au respect de cette obligation. Il effectue des sondages aux points de vente ou par des vérifications ciblées sur la base d'indications fondées.

En 2013, plus de 300 produits ont été contrôlés dans une centaine d'entreprises de toute la Suisse, parmi lesquelles des magasins d'ameublement, des revendeurs spécialisés, des magasins de bricolage, des fournisseurs de mobilier de jardin, des menuiseries, des charpenteries et des boutiques en ligne. La gamme des produits examinés comprenait les meubles dont les composants sont en bois massif, le bois de construction, le bois raboté, le bois de chauffage ou le charbon de bois. Environ 96% des produits affichent une déclaration correcte de l'essence du bois, contre 91% l'année précédente. La part des produits dont la provenance est correctement déclarée se monte à 71%, un chiffre nettement plus élevé qu'en 2012 (57%). La déclaration de la provenance peut néanmoins encore être améliorée, notamment dans le cas des meubles constitués principalement de bois massif et de bois raboté, où elle faisait souvent défaut.

En 2014, le BFC poursuivra ses contrôles selon les modalités actuelles, en veillant en particulier à la déclaration correcte de la provenance du bois. En outre, il contrôlera de nouveau les entreprises dans lesquelles les produits n'étaient pas déclarés conformément aux prescriptions. Le BFC peut ordonner la rectification de la déclaration, prélever un émolument destiné à couvrir les coûts du contrôle et, s'il y a eu négligence ou intention, une amende peut être prononcée.

Infos sur l'obligation de déclarer le bois disponibles à l'adresse suivante: www.konsum.admin.ch/fr/declaration-du-bois

SANTÉ

Températures en hausse et tiques mordantes

La Suva et l'Office fédéral de la santé publique avertissent des dangers liés aux morsures de tiques.

L'Office fédéral de la santé publique annonce une forte hausse des méningites graves causées par des piqûres de tiques et juge la situation inquiétante pour la Suisse, où le nombre de cas a plus que doublé.

La Suva quant à elle enregistre environ 9000 cas de piqûres de tiques par an. Il est urgent de réagir! Bien qu'il n'existe pas de protection absolue contre les maladies transmises par les tiques, quelques règles de comportement faciles à appliquer permettent de réduire considérablement le risque de piqûre. Il s'agit:

- d'éviter les taillis et les broussailles en forêt et au jardin pour ne pas risquer d'entrer en contact avec des tiques;
- de porter des vêtements fermés de couleur claire, car sur un fond clair, les tiques se voient mieux et s'enlèvent facilement avant de pouvoir piquer leur hôte;
- de vaporiser un spray antitique sur sa peau et ses vêtements;
- d'examiner et de faire examiner sa peau après toute activité en forêt ou au jardin, spécialement sous les plis de peau, sous les aisselles, sur le cuir chevelu.

Photo: Suva

Peau fine et bien vascularisée: des conditions idéales pour la tique.

Au cas où une tique s'est fixée sur son hôte, il s'agit de l'enlever le plus rapidement possible en utilisant soit un tire-tique (pince à tique) ou une pince à épiler.

Infos: interview de Felix Ineichen, médecin du travail et biologiste à la Suva, à l'adresse www.suva.ch/fr/interview-zecken-20140520.pdf ou brochure d'information «Attention aux tiques!» sur https://extra.suva.ch/suva/b2c/productquicklink.do?shop=b2c_ww_fr&language=fr&productnr=44051.f

CONSTRUIRE EN HÊTRE

Entreprise fondée

Fagus Jura SA, fondée début mai, est la nouvelle entreprise suisse pour la transformation indigène du hêtre. Par un investissement tourné vers l'avenir, Fagus Jura SA s'engage dans la technique du collage et la transformation à haute valeur ajoutée afin d'offrir sur le marché de la construction des produits originaux et innovants. Les nombreux planificateurs et entreprises de la construction bois, contactés dans le cadre du projet préliminaire, manifestent déjà un grand intérêt pour ces nouveaux produits. Les actionnaires et membres fondateurs sont Corbat Holding SA, Raurica Wald AG, ZürichHolz AG et l'Association Jurassienne d'Economie Forestière.

PelletModul ZM® l'original

Pellets en bois forestier

Nouvelle application pour les gammes industrielles pour bois de feuillus et résineux

- Grand potentiel sans anéantir le bois précieux
- Processus de pressage nouveau et éprouvé, sans additifs
- Bénéfices de la chaleur d'échappement existante
- Capacité de 500 à 4000 kg/h
- Quantités de matières premières de 3 à 50 t/jour

Valorisation régionale !
Les matières premières régionales mal exploitées peuvent être transformées en un combustible précieux et renouvelable. Plus d'infos sur demande

ZM technique pour bois

ZM-Technique pour bois SA
A. Zimmermann / B. Moser
CH-4583 Mühledorf
Tél. ++41 (0)32 661 03 73
info@zmtechnik.ch
www.zmtechnik.ch
Technico - Commercial France
magne-patrick@wanadoo.fr

Swiss Quality Technology

L'essence alkylée Aspen
Numéro 1 en Suisse

Essence spéciale pour moteurs 2 et 4 temps.

Meilleur pour l'homme, la machine et l'environnement.

- L'essence ASPEN est pratiquement sans plomb, benzène,composés aromatiques et souffre.
- Elle produit nettement moins de vapeur d'essence et de gaz d'échappement dangereux et désagréables.
- Elle augmente la puissance du moteur et prolonge sa durée de vie.
- L'essence spéciale prête à l'emploi peut être conservée sans problèmes plusieurs années.

www.aspen.ch

Documentations et liste de nos agents:
Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tel. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna-schweiz.ch

ASPEN

PÉPINIÈRES DU GROS-DE-VAUD

Plants forestiers de première qualité avec provenances certifiées pour Plateau, Jura et Alpes.

Six hectares de pépinières forestières à Echallens 620 mètres et Treyvaux La Roche, Fribourg, 900 mètres.

Un grand choix d'arbustes indigènes pour haies naturelles et reconstruction de biotopes.

Culture sur contrat de plants forestiers garantissant la disponibilité en temps voulu avec les provenances souhaitées.

Travaux de plantation, taille, entretien

Conseil et offres sur demande. Demandez-nous les provenances disponibles pour votre région.

Maîtrise fédérale

Joris de Castro, succ., 1040 Echallens
Tél. 021 881 11 90 • fax 021 881 55 17
de-castro@pepinieres-foret.ch

www.pepinieres-foret.ch

atelierk.org

Des bûches ou d'autres trébuchent :
Machines à bois POSCH

POSCH® LEIBNITZ

en exclusivité chez ALTHAUS

- fendeuses à bois court
- fendeuses

- scies circulaires
- scies automatiques à haute perform.

- fendeur-coupeurs

ALTHAUS
Votre partenaire avec des produits de pointe
www.althaus.ch

Althaus SA Ersigen
Burgdorfstrasse 12, CH-3423 Ersigen, Tél. 034 448 80 00, Fax 034 448 80 01
Votre conseiller de vente : **Steeve Trolliet,** Tél. 079 438 61 41

9E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIERIES ET DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Utilisation d'insecticides pour le traitement des grumes: attention!

Les professionnels utilisent des insecticides pour le traitement des grumes en forêt ou sur les sites d'entreposage. Contre ces substances toxiques nocives pour la santé, le port d'équipements de protection individuelle (EPI) permet d'éviter des maladies professionnelles aux graves conséquences.

Différents insecticides permettant de tuer ou de chasser les insectes sont utilisés pour le traitement des grumes en forêt ou sur les sites d'entreposage. Sans protection adéquate, ces substances toxiques peuvent être absorbées par le corps humain à travers la peau, les yeux ou les voies respiratoires. Ces substances peuvent entraîner des intoxications, des brûlures caustiques, des arrêts respiratoires. Ce n'est pas une fatalité.

Comment se protéger?

Chaque insecticide est accompagné d'une fiche de données de sécurité et d'un mode d'emploi. Les consignes indiquées doivent être respectées. Les mentions concernant les valeurs limites d'exposition et les EPI jouent un rôle particulièrement important. Les EPI ci-dessous constituent l'équipement de base pour une bonne protection respiratoire, cutanée et oculaire en cas de manipulation d'insecticides, rappelle la Suva.

- Protection cutanée: vêtements de protection lavables ou combinaisons jetables de protection, bottes en caoutchouc, gants en plastique (en nitril par ex.) permettent de protéger la peau.
- Protection oculaire: les yeux doivent être protégés à l'aide de lunettes fermées ou d'un masque intégral.
- Protection respiratoire: il faut toujours consulter la fiche de données de sécurité pour prendre connaissance des prescriptions du fabricant.

En règle générale, un demi-masque filtrant les particules de niveau de protection FFP2 est suffisant. Pour les insecticides volatils et les organophosphates, un demi-masque avec filtre combiné de type A2P2 est préconisé. Pour les interventions de plus longue durée, on recommande un appareil filtrant à ventilation assistée avec masque complet de classe TM2 ou cagoule de classe TH2 et filtre A1P, ou de classe de protection supérieure.

Photo: Suva

EPI complets utilisés pour se protéger lors du traitement de grumes avec des insecticides.

Remarques importantes

- La durée d'utilisation des filtres est limitée. Les filtres à particules réutilisables doivent être remplacés au plus tard lorsque la résistance à l'inspiration augmente de manière sensible. Les filtres anti-gaz A2P2 et filtres combinés doivent être remplacés après six mois d'utilisation.
- Les masques filtrant les gaz doivent être changés dès que des odeurs sont perceptibles à l'intérieur du masque (odorat, goût ou irritation).
- L'humidité peut amoindrir l'efficacité des filtres, notamment dans le cas des filtres à gaz de type A. De manière générale, les filtres à particules mouillés ne protègent plus.

Comportement adéquat

Lors du traitement des grumes, il est important de veiller à pulvériser les insecticides dans le sens du vent. Cette technique permet d'éviter plus facilement d'entrer en contact avec la substance toxique. Après avoir pulvérisé un insecticide, le travail sera correctement achevé lorsque les appareils et les EPI auront été nettoyés avec soin ou éliminés, et lorsque l'utilisateur se sera lavé soigneusement les mains et le visage au savon et à l'eau chaude.

En cas de malaise, il faut quitter la zone dangereuse, appeler le «Tox» à Zurich (Centre suisse d'information toxicologique, tél. 145) et consulter éventuellement un médecin. En cas de symptômes d'intoxication (nausées, troubles de la vue, détresse respiratoire ou tremblements), alarmer immédiatement les urgences sanitaires au 144. Il est important de pouvoir indiquer son emplacement exact et la désignation du produit (étiquette) au téléphone. Des informations sur les circonstances de l'accident et la durée d'exposition sont également utiles. En cas de projections d'insecticide sur la peau ou dans les yeux, les parties du corps concernées doivent être immédiatement lavées avec soin à l'eau et au savon. Les yeux doivent être abondamment rincés à l'eau claire.

Le port d'EPI ne permet pas d'éliminer tous les risques, mais il constitue un moyen d'en réduire ou d'en éliminer les effets négatifs pour la santé, et contribue à la prévention et à la réduction des coûts des accidents et des maladies professionnelles. Au niveau formation, le traitement des grumes avec des insecticides nécessite l'obtention d'un permis, selon l'ordonnance relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'économie forestière (OPer-Fo). Le module D3 y relatif est proposé par le centre de formation forestier de Lyss.

Conservation des produits

Il faut consulter la fiche de données de sécurité pour prendre connaissance des prescriptions du fabricant en matière d'entreposage. Il s'agit de conserver impérativement les produits dans les emballages d'origine. (Jamais de récipients alimentaires!)

Infos complémentaires:
Exemples de documents pouvant être téléchargés gratuitement sur www.suva.ch/waswo-f:

- Feuillet «Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières» (réf. 66113.f)
- Document d'information «Tout ce que vous devez savoir sur les EPI» (réf. 44091.f)
- Document d'information «Protection de la peau au travail» (réf. 44074.f)
- Tableau d'urgence «Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par caustiques» (réf. 2063/1.f)

FORMATION CONTINUE

Le génie forestier est enfin enseigné

Le centre pour le génie forestier a débuté ses activités à Maienfeld et à Lyss pour les Romands.

Pour répondre au besoin latent de formation continue en génie forestier de différents cantons, le centre forestier de formation de Maienfeld a posé de premiers jalons en avril 2010, dans le cadre d'un projet adressé à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les cantons ont vivement confirmé leur intérêt lors de consultations supplémentaires.

L'idée d'un centre dédié au génie forestier a germé dans l'esprit des centres déjà en fonction aujourd'hui que sont, pour la sylviculture de montagne, Maienfeld, et le CEFOR à Lyss pour la sylviculture. Les besoins une fois précisés, des objectifs ont été définis dans un processus intégrant tous les acteurs.

La mission du nouveau centre pour le génie forestier sera de documenter pour préserver le savoir, informer, assurer la formation continue et constituer un réseau. Un groupe d'accompagnement formé de représentants de la Confédération, des cantons, des institutions de formation et de cercles privés encadre déjà les activités du nouveau centre. L'objectif est d'atteindre un large public, de l'entrepreneur au planificateur, sans oublier les autorités cantonales confrontées aux problèmes relevant du génie forestier. L'offre, afin de couvrir tout le territoire national, possède une succursale romande au CEFOR à Lyss.

Début février, le centre pour le génie forestier a débuté ses activités. Les priorités sont de mettre en place son organisation et de structurer les contenus des cours à venir. La direction à Maienfeld est assumée par Walter Krättli (ingénieur forestier BSc) et, deux jours par semaine à Lyss, par Philippe Raetz (ingénieur forestier EPF).

Afin d'étoffer son offre et de créer un réseau à l'intention de la pratique, le centre compte sur la richesse de l'expérience et la participation d'un cercle d'actifs dans le génie forestier aussi large que possible. Toute suggestion ou participation active sont bienvenues. Les premières journées de formation continue sont prévues cette année et seront publiées prochainement.

LOI SUR LES FORÊTS

Message adopté

La révision de la loi sur les forêts vise à mieux protéger la forêt contre les organismes nuisibles, à l'adapter aux changements climatiques et à favoriser l'utilisation du bois. Pour la compléter et l'adapter en ce sens, le Conseil fédéral a adopté le message à l'intention du Parlement. Les modifications vont dans le sens de la «Politique forestière 2020», approuvée par le Conseil fédéral en 2011.

Infos: https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=53055

Messe München International
Le salon de référence pour la foresterie et la technologie forestière
16–20 juillet 2014
Messe München
Munich, Allemagne
Achat des tickets en ligne pour économiser jusqu'à 35 %
www.interforst.com/en/tickets
INTERFORST
12ème Salon international pilote de la Foresterie et de la Technologie Forestière avec Manifestations Scientifiques et Expositions Spéciales
Contact:
INTERMESS DÖRGELOH AG
intermess@doergeloh.ch
Tel. +41 43 244 8910
ufi Approved Event

REMISE DE DIPLÔMES AU CENTRE FORESTIER DE FORMATION (CEFOR)

Nouveaux «Rangers» diplômés à Lyss

14 nouveaux Rangers, dont 3 femmes, viennent d'obtenir leur diplôme au Centre forestier de formation de Lyss. Ils terminent ainsi avec succès la spécialisation qu'ils ont suivie durant un an, en parallèle à leur activité professionnelle. Ils sont maintenant prêts à s'engager dans des tâches spécifiques en faveur de la nature et du paysage.

La pression de la société sur la forêt et le paysage a augmenté de manière significative en Suisse ces dernières années, et avec elle la demande de «prestations de service Ranger». Le CEFOR Lyss forme des Rangers depuis 2007. En tant que «porte-parole de la nature», les Rangers sont le lien actif entre la nature et le grand public. Cette filière de formation met particulièrement l'accent sur le développement des compétences des participants en matière de communication. Elle aiguise également leur prise de conscience sur la diversité des interactions entre la nature et la société. Les Rangers doivent en priorité informer, sensibiliser et aider ponctuellement à désamorcer les conflits entre utilisateurs et à éviter les dommages à la nature.

Les nouveaux Rangers sont issus de six cantons différents, tous alémaniques. Le président de la Commission d'examen Urs Felder et le responsable de la formation, Urs Limacher, leur ont remis leurs diplômes ce vendredi au CEFOR à Lyss.

Des 14 nouveaux diplômés, 9 travaillent déjà en tant que Rangers. Les prochains cours de Rangers, en français et en allemand, débuteront au printemps 2015. Pour cette formation, les partenaires du CEFOR sont des organisations suisses renommées, notamment l'association Swiss Rangers ainsi que des représentants des secteurs formation en environnement, forêt, chasse et garde-faune, pêche et protection de la nature.

Infos complémentaires:
www.foersterschule.ch/asp/main.asp?l=f&m=bildung&c=bildungranger

Derrière de gauche à droite: Urs Limacher (responsable de formation), Barbara Grendelmeier (VS), Roger Wetli (AG), Peter Wyss (AG), René Mosbacher (ZH), Beat Oppliger (BE), Patrick Ebi (AG), Hans-Peter Nussbaum (AG), Madeleine Moor (ZH), Marcel Markwalder (AG), Dominik Pfister (ZH)
Devant de gauche à droite: Giovanni Filippin (ZH), Stefan Steuri (BE), Sam Keller (SZ)

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFRES D'EMPLOI DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Département du développement territorial et de l'environnement

1 poste d'ingénieur forestier ou ingénieure forestière de l'arrondissement du Val-de-Ruz à 100% et

1 poste d'ingénieur forestier ou ingénieure forestière de l'arrondissement de Boudry à 40%, *poste de lancement*

Pour le Service de la faune, des forêts et de la nature

Vous êtes reconnu-e pour vos aptitudes à développer des solutions pragmatiques et êtes efficace dans le travail en équipe et avec les autorités afin d'assurer la bonne marche des affaires forestières des arrondissements. Vous avez de l'expérience en gestion des forêts et êtes au bénéfice d'une formation d'ingénieur-e forestier-ère EPF, un master en sciences de l'environnement avec spécialisation en gestion des forêts et du paysage ou un bachelor en foresterie HES et vous possédez un certificat fédéral d'éligibilité.

Délai de postulation : 22 juin 2014

Consultation des offres détaillées et postulations en ligne sur:
www.ne.ch/OffresEmploi

Service des ressources humaines, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseux

L'Entreprise Forestière Nicolas Bulliard
met au concours le poste de

Contremaître forestier
ou
Forestier-bûcheron avec expérience sur machines
ou
Forestier-bûcheron-paysagiste à 100%

– Entrée de suite
– Personne motivée et sérieuse
– Permis de travail
– Permis de conduire

Offre complète à envoyer à:
Entreprise Forestière
Nicolas Bulliard
Rue du Collège 8
1562 Corcelles-près-Payerne

ARBORISTES-GRIMPEURS

Championnats encordés et encadrés

Les candidates et candidats au titre de champion suisse des arboristes-grimpeurs devront être bien encordés – au sens propre et au figuré – pour disputer les épreuves qui se déroulent cette année à Bâle, au Margarethenpark, les 28 et 29 juin prochain.

Photo: Alain Douard/*LA FORÊT*

Les compétitions sont très spectaculaires. Simone Scheidegger en action lors des championnats suisses à Genève, en 2012.

Les compétitions auxquelles se livrent les arboristes-grimpeurs se passent dans une ambiance bon enfant. Les enjeux du concours stricto sensu ne sont pas démesurés, inversement proportionnels au sérieux et à la concentration requis des participants à ce concours professionnel qui se déroule dans des arbres aux dimensions imposantes, à plusieurs mètres du sol. Les participants ont d'ailleurs l'obligation de suivre, la veille du concours, une phase préparatoire comprenant une introduction théorique et une vérification du matériel.

Le but de ces compétitions réservées à des professionnels aguerris, nous expliquait un juge lors des Championnats suisses à Genève en 2012, est de permettre aux participants de se mesurer aux meilleurs d'entre eux, mais aussi et peut-être avant tout d'inciter les arboristes à sans cesse affiner leur technique et améliorer en permanence leurs gestes et leur savoir-faire.

La sécurité aux avant-postes

On ne joue pas avec sa sécurité et celle du public ou des collègues lorsqu'on est amené à travailler entre ciel et terre, qui plus est avec des outils de coupe réputés pour leur dangerosité. Ils n'entrent pas en action dans les cinq épreuves de qualification de la compétition, fixées par la Société internationale d'arboriculture:

– le lancer du petit sac
– le footlock (ascension rapide sur double corde)
– le sauvetage en hauteur avec descente d'un blessé d'un arbre
– le grimper rapide
– le déplacement

Le dimanche, les cinq meilleurs du samedi participent au Master; les finalistes doivent, en 40 minutes, réaliser un ensemble de tâches dans un arbre en partant du sol. Le strict respect des règles de sécurité est le premier critère de notation par les juges, avec la fluidité des gestes, la technique, la rapidité, le respect de l'arbre.

Organisée par le Bund Schweizer Baumpflege, cette spectaculaire manifestation est ouverte au public, et les organisateurs annoncent des animations qui s'ajouteront au grimper aux arbres pour les enfants.

LF

Résumé du programme…

Compétitions:
samedi 28 juin, de 8 h à 18 h
Master:
dimanche 29 juin de 9 h à 15 h
Grimpe aux arbres pour les enfants:
samedi de 10 h à 18 h
Visite guidée:
dimanche, après la fin de la compétition, visite commentée parmi les arbres du Margarethenpark

… et prochaines dates à retenir

Championnats du monde 2014 des arboristes-grimpeurs:
samedi et dimanche 2 et 3 août 2014, Milwaukee (Wisconsin, USA)
Championnats d'Europe 2014:
samedi et dimanche 30 et 31 août 2014, Świerklaniec (Pologne)

Informations:
www.assa.ch
www.baumpflege-schweiz.ch (en allem.)

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les métiers qui grimpent aux arbres

Les arboristes-grimpeurs constituent une catégorie assez nouvelle dans la ronde des métiers arboricoles. Ces praticiens ont généralement une formation initiale dans une autre profession liée aux arbres. Voici un descriptif de l'essentiel de ces métiers.

Les arboristes-grimpeurs de Suisse romande ont généralement accompli une formation initiale dans un autre métier, lié de près ou de loin au monde des arbres. Quelques-uns ont passé l'examen (en allemand) et obtenu le certificat fédéral de spécialiste de soins aux arbres; d'autres ont suivi des formations en France et sont parfois titulaires du certificat de spécialisation «Taille et soins aux arbres – grimpeur élagueur»; faute de mieux en Suisse romande, la plupart se sont cependant formés «sur le tas» dans des entreprises et en suivant des cours, à l'exemple de ceux qu'organisent l'Association Suisse pour les Soins aux Arbres (ASSA) et d'autres organismes en Suisse et à l'étranger (voir encadrés ci-contre).

L'arboriste, ce nouveau venu

Le métier d'arboriste-grimpeur (Baumpfleger ou soigneur d'arbre en allemand) et l'activité en elle-même sont d'apparition relativement récente. Un certain consensus existe chez les praticiens et les auteurs pour faire remonter la naissance de la profession aux années 1980. En tout cas sur le continent. Ce sont les Anglo-Saxons, les Anglais en premier lieu, qui l'auraient pratiquée. On connaît la dévotion dont ils savent faire preuve à l'égard des sujets les plus majestueux de leurs parcs et jardins …

L'activité a aussi pu se développer grâce à l'apparition de matériels spécifiques, notamment des cordes en fibres synthétiques accompagnées d'accessoires en métaux légers. Quant aux techniques de grimpe proprement dites, elles s'inspirent beaucoup de celles utilisées et développées par les spéléologues et, dans une moindre mesure, par les sportifs adeptes de la grimpe moderne.

Contexte favorable

Le contexte ne doit pas être oublié, qui voit la naissance d'une prise de conscience dans le domaine écologique, dans le sillage de laquelle naît l'idée que les végétaux et les arbres en particulier sont des êtres vivants méritants d'être respectés comme tels, au moins lorsqu'ils croissent à proximité de nos lieux de vie. Mieux que d'être simplement abattus au moindre signe de faiblesse, l'homme se doit de les soigner.

Les «soigneurs d'arbres» peuvent être amenés à utiliser des outils particulièrement perfectionnés, à l'image de ce tomographe à ultra sons qui mesure les densités internes des troncs. Ici l'appareil utilisé à Lausanne et que montre Yvan Cochard, paysagiste au service de la ville.

Des forestiers-bûcherons ont ainsi embrassé l'activité d'arboriste pour échapper aux standards productivistes qu'ils se sentaient imposés dans le cadre de la récolte classique de bois. Et l'on trouve aussi des arboristes arrivés dans le métier après avoir découvert le «lien» qui les attachait aux arbres et le bien-être qu'ils retiraient du contact avec eux

Plus prosaïquement, pour accéder aux examens du certificat fédéral de spécialiste de soins aux arbres, les candidats doivent en principe disposer d'une formation préalable de forestier-bûcheron, d'horticulteur paysagiste ou d'agriculteur. D'autres métiers permettent d'évoluer au contact des arbres; nous les avons décrits plus loin.

Les métiers de base

Forestier-bûcheron avec CFC

La profession de forestier-bûcheron accueille aussi quelques femmes et s'apprend en trois ans. L'activité du forestier-bûcheron est, à l'origine, essentiellement tournée vers la récolte de bois en forêt et les autres travaux sylvicoles. Le forestier-

Spécialiste en soin des arbres

La formation de spécialiste en soins des arbres avec brevet fédéral est en train d'être mise sur pied en Romandie. La première session d'examens en français aura lieu en 2015, et les futurs spécialistes ont déjà suivi les premiers cours (voir *LA FORÊT* 6/2013).

A noter, en France, le certificat de spécialisation «Taille et soins aux arbres – grimpeur élagueur» proposée par le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF) de Châteauneuf-du-Rhône (Montélimar) ou par le Centre de formation de Chateaufarine, à Besançon. Plusieurs arboristes de Romandie ont suivi ces filières.

Informations:
Centre de Chateaufarine:
http://chateaufarine.educagri.fr/le-centre.html
CFPF de Châteauneuf-du-Rhône
www.cfpf.org/modules/xskkcatalogue/index_formation.php?id=3
Voir aussi *LA FORÊT* 6/2013

bûcheron connaît les principales essences forestières, maîtrise les outils et les techniques d'abattage, les règles de sécurité. Il sait aussi effectuer les soins aux peuplements (plantations, élagage, entretien, éclaircies…).

Depuis quelques années, les apprentis sont initiés aux techniques de grimpe dans les arbres, dans le cadre des cours sur les abattages spéciaux. De nombreux forestiers-bûcherons se sont tournés vers les soins aux arbres.

Horticulteur/-trice avec CFC
Durée de l'apprentissage, trois ans. Nombre d'horticulteurs avec orientation paysagisme pratiquent les soins aux arbres.

Selon les entreprises où ils apprennent le métier et l'orientation qu'ils choisissent, les horticulteurs-paysagistes ont des connaissances plus ou moins approfondies sur l'arbre et les arbres. «Jardinier», comme on disait autrefois, est un métier plus généraliste que celui de forestier-bûcheron. Comparé à un forestier-bûcheron, un paysagiste aura souvent une meilleure connaissance de la taille et des soins aux arbres. Il est plus démuni lorsqu'il s'agit d'abattre une plante d'une certaine taille.

Horticulteur-pépiniériste
Est une option d'orientation du métier d'horticulteur ci-dessus. Le pépiniériste est spécialisé dans la production et l'élevage de jeunes arbres et arbustes, forestiers ou d'ornement.

Agriculteur/-trice avec CFC
Le CFC d'agriculteur s'obtient à l'issue d'une formation de trois ans. C'est le métier qui embrasse les plus larges compétences de notre descriptif, puisqu'il inclut les productions animales. La connaissance des essences d'arbres est moins poussée qu'en horticulture ou en bûcheronnage. Quant à l'acquisition de connaissances pratiques, elle va beaucoup dépendre des entreprises ou des exploitations où travaille l'apprenti.

Professions voisines

Arboriculteur/-trice avec CFC
Durée de l'apprentissage. trois ans. Comme son nom ne l'indique pas, cette formation est presque exclusivement orientée vers la production fruitière, y compris baies et petits fruits. Les arboriculteurs doivent posséder de bonnes notions sur la physiologie de l'arbre en général, mais n'approchent que peu les essences ornementales ou forestières. Certains d'entre eux acquièrent des compétences sur les fruitiers hautes-tiges qui présentent des analogies avec les autres «grands» arbres.

Agents de voirie ou d'entretien de bâtiments
Dans la bouche des professionnels des métiers verts, ni la «taille de concierge» ni celle dite «de cantonnier» ne sont à prendre pour des compliments. Il faut néanmoins rendre justice aux praticiens de ces deux branches qui ont suivi des stages ou des cours de formation adéquats et qui savent soigner et tailler très correctement les arbustes, les arbres d'allées ou de parcs dont ils ont la garde.

Alain Douard

Informations:
Le site du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation fournit la liste exhaustive et officielle des professions sanctionnées par un diplôme fédéral (CFC, ES, etc.), avec une brève description de chaque métier: *www.sbfi.admin.ch/index.html?lang=fr.*

Les cours et activités de l'ASSA

En Suisse romande, l'Association Suisse pour les Soins aux Arbres (ASSA) regroupe la plupart des arboristes et spécialistes de soins aux arbres. Elle a notamment rédigé une charte de qualité signée par 17 entreprises. Elle compte en outre dans ses rangs 17 collectivités (villes surtout) et une trentaine de membres individuels. L'organisation de formations et de formations continues constitue son activité essentielle. Son offre comprend:
– des cours de taille
– des cours de taille de formation des jeunes arbres (avec Jak Boutaud)
– des cours sur les champignons lignivores
– des cours de grimpe aux arbres avec cordes, en collaboration avec Grimpe aux arbres Suisse (Baumklettern Schweiz)
– des cours de sécurité/sauvetage

L'ASSA a son siège à l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne. Elle est présidée par Charles Zwahlen; Pascal Fossati en est le coordinateur. L'association entretient notamment des liens étroits avec le BSB, Bund Schweizer Baumpflege, et participe à l'organisation de manifestations telles que les championnats d'arboristes.

Information:
www.assa.ch

Entrepreneurs et service signataires romands de la Charte de qualité de l'ASSA

- Woodtli-Leuba SA, ch. des Champs-Courbes 1, 1024 Ecublens (VD), tél. 079 449 26 27/021 697 01 02, *www.woodtli-leuba.ch*
- Accrobois, rte de la Gare 11, 1690 Villaz-Saint-Pierre (FR), tél. 079 259 63 57, *courriel: accrobois@hotmail.com*
- Les Artisans de l'arbre, CP 457, 1214 Vernier (GE), tél. 079 236 53 82/022 341 47 70, *www.adela.ch*
- Arboristes Conseils Sàrl, CP 62, 1110 Morges 1 (VD), tél. 076 331 67 31/021 802 12 86, *www.arboristes.ch*
- Vertitech, rue de la Riaz 18, 1026 Echandens (VD), tél. 079 478 62 28, *www.vertitech.ch*
- ABDF Bonadei-Chassot, rte de Chancy 414, 1236 Cartigny (GE), tél. 079 624 73 12/022 349 53 77, *www.soins-arbres-geneve.ch*
- Arbres & Partenaires, rue de la Plaine 15, 1400 Yverdon-les-Bains (VD), tél. 079 672 12 05 et rue des Grottes 19, 1201 Genève, tél. 076 384 49 91, *www.arbresetpartenaires.ch*
- Arbre & Co Sàrl, rte de Planige 14, 3972 Miège (VS), tél. 079 732 74 97, *www.arboriste-grimpeur.ch*
- Oberholzer Florian, chalet l'Aiglon, 3971 Grimentz (VS), tél. 078 879 09 77, *www.soins-aux-arbres.ch*
- Entre Terre et Ciel, ch. des Blessionniers 6, 1243 Presinge (GE), tél. 079 540 60 36/079 241 89 12, *www.etc-arboriste.ch*
- Arboritech-Butty & Cie, ch. de Sales 10, 1214 Vernier (GE), tél. 079 203 45 28/022 341 38 41, *www.buttyjardins.ch*
- Jacquet SA, rue des Vollandes 23, 1207 Genève, CP 6149, 1211 Genève 6, tél. 022 849 80 00, *www.jacquet.ch*
- Ville de Neuchâtel, service des parcs et promenades, ch. des Tunnels 7, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 86 60/ 079 214 00 03, *courriel: eddy.macuglia@ne.ch*

ÉQUIPEMENT ARBORICOLE

Du brin de chanvre aux nœuds mécaniques

Légèreté, résistance, ergonomie et sécurité: le matériel d'arboriste ne cesse d'évoluer. Les équipements sont plus étudiés (casques, par ex.), les processus de fabrication se perfectionnent (cordes), les outils gagnent en efficacité (scies), des dispositifs innovants (appareils autobloquants, fausses fourches, bloqueurs, etc.) qui allègent et sécurisent la tâche de l'arboriste. Bref tour d'horizon.

Le développement des soins aux arbres a fait naître des matériels spécifiques, correspondant aux exigences particulières de cette activité en termes de sécurité, d'ergonomie mais aussi de mobilité. Ces équipements empruntent beaucoup aux domaines voisins des travaux en hauteur, de la spéléologie ou de l'escalade, puis sont adaptés aux besoins des arboristes. Ils sont également bien souvent mis au point par des arboristes expérimentés travaillant en collaboration avec des fabricants. Nous avons fait un bref tour d'horizon de ces objets avec, notamment, le concours de Marc Audeoud et de ses collaborateurs du magasin Freeworker Swiss à Romanel-sur-Lausanne.

Protéger la tête

Les casques d'arboristes sont similaires à ceux utilisés pour d'autres travaux en hauteur dans l'industrie ou, selon les modèles, à ceux des bûcherons. Ils doivent toutefois être dotés d'une jugulaire à quatre points de fixation pour un bon maintien en toutes positions. La jugulaire doit se libérer si elle subit une traction de plus de 50 daN, au cas où le casque resterait accroché à un obstacle. Parmi les dernières innovations, l'autrichien Pfanner propose une version de son casque avec jugulaire. Les arboristes remplacent souvent le protège-face par des lunettes enveloppantes, que certains jugent plus pratiques, quoique la grille traditionnelle offre une meilleure protection lors de travaux à la tronçonneuse.

L'accu gagne de la hauteur

Que ce soit pour des travaux d'élagage ou de démontage d'arbres de petit diamètre, les arboristes disposent de modèles spéciaux de tronçonneuses. Elles sont légères (à peine 3 kilos pour les plus petites), à guide-chaîne court (30 cm environ) et étroit et dotées d'une boucle pour les accrocher à la ceinture de harnais. Malgré l'absence de poignée arrière, les tronçonneuse d'élagage doivent être tenues à deux mains. Pour la taille, quelques arboristes utilisent maintenant des tronçonneuses à accumulateur qui produisent moins de bruit et aucun gaz d'échappement.

Photos: Alain Douard/*LA FORÊT*

Pour les besoins de la photo, Jonathan Christe s'est installé «en position de travail» dans un tilleul avec les cordes qu'il utilise habituellement (voir encadré ci-dessous).

Cordes d'accès, de travail et d'assurage

En principe, l'arboriste commence son intervention en installant une corde d'accès qu'il va fixer le plus haut possible dans l'arbre, soit en y grimpant soit à l'aide d'une cordelette attachée à un sac à lancer. C'est la corde jaune, à gauche sur la photo ci-dessus. La corde d'accès reste dans l'arbre durant toute la durée de l'intervention. Elle peut servir à plusieurs opérateurs et également en cas de sauvetage. Chaque arboriste s'assure ensuite individuellement en rappel avec sa propre corde de travail (ici en orange) pour évoluer dans la couronne. La corde d'accès est fixée à une branche ou au tronc de l'arbre par une fausse fourche. On appelle ainsi la sangle ou le dispositif d'ancrage qui évite à la corde de frotter l'écorce. Pour stabiliser sa position, l'arboriste va, si nécessaire, utiliser une longe de maintien, la corde verte et rouge que Jonathan Christe, arboriste indépendant, a arrimée à droite sur la photo. Un dispositif supplémentaire avec poulie peut être installé pour le matériel. C'est la corde grise, au centre, qui sert ici à descendre une branche coupée.

Qui dit tronçonneuse dit vêtements et protections anticoupures. Normes et niveaux de protection sont identiques à ceux des vêtements classiques de bûcheron; sauf que, pour grimper, les vêtements doivent laisser un maximum de mobilité à la personne. Les évolutions dont ont bénéficié les pantalons anticoupures en termes de souplesse et de légèreté sont particulièrement appréciées des arboristes. En France, le port de manchons anticoupures protégeant les avant-bras est obligatoire pour travailler dans les arbres ou en nacelle avec une tronçonneuse. Ce n'est pas le cas en Suisse.

Harnais et mobilité

Les harnais de positionnement dont s'équipent les arboristes répondent aux mêmes normes de résistance et de construction que ceux employés dans l'industrie ou le bâtiment. Ils s'en différencient par certains aspects de leur conception pour autoriser des mouvements plus libres, sachant que la personne qui grimpe et travaille dans un arbre reste rarement en position statique. Les harnais à sellette sont ainsi peu utilisés en arboriculture, à l'avantage des modèles cuissards. L'attache ventrale est aussi particulière, sous forme d'un pont d'attache en corde ou en sangle qui se substitue à la boucle ou au crochet des harnais d'industrie et facilite les mouvements latéraux de la personne.

Le Zigzag, un nouveau «nœud mécanique».

Cordes légères et résistantes

Les cordes sont l'élément essentiel de l'équipement d'arboriste. Ce sont elles qui permettent d'accéder et d'évoluer dans les arbres. Fibres de polymères (polyester ou polyamide en majorité) ont complètement remplacé les fibres naturelles dans la fabrication des cordes d'élagueur. De même, les cordes toronnées (constituées de brins enroulés) disparaissent au profit de cordes tressées, dites «drisses» dans le jargon que les arboristes ont emprunté à la marine. Elles sont constituées d'une âme entourée d'une gaine. Le diamètre usuel des cordes de rappel se situe entre 12 et 13 mm, leur permettant d'atteindre la résistance et l'élasticité voulue.

Les fabricants s'efforcent d'améliorer la résistance des cordes. On trouve désormais des drisses dont la gaine et l'âme sont solidarisée pour éviter l'effet d'étirement (effet «chaussette») entre les deux éléments.

Métaux légers à la rescousse

Les boucles, poulies, descendeurs, bloqueurs, connecteurs (mousquetons) et autres accessoires utilisés par les arboristes sont conçus pour ces diamètres. Le français Petzl a récemment lancé sur le marché le Zigzag, un dispositif métallique de descente qu'il qualifie de «Prusik métallique». Décryptage: dans les années 1930, l'alpiniste autrichien Karl Prusik a mis au point un nœud dynamique autobloquant permettant à une corde mobile de coulisser le long d'une corde fixe. Le mouvement de coulisse est plus ou moins libre selon la position du nœud. Le Zigzag vient ainsi s'ajouter à la panoplie des descendeurs déjà disponibles sur le marché. Ces Lockjack et autres dispositifs mécaniques sont assez rapides à mettre en œuvre et sont une bonne alternative aux nœuds autobloquants pour les amateurs d'appareils normalisés.

Efforts en moins, mouvements plus sûrs

Les grimpeurs disposent d'une panoplie d'accessoires qui ne cesse de s'élargir. Les bloqueurs de pieds, par exemple, permettent de grimper à la corde avec moins de fatigue qu'en footlock (en bloquant la corde par enroulement autour des pieds). Les mousquetons bénéficient du développement de nouveaux alliages qui les ont allégés et rendus plus résistants. Dans l'outillage, les dernières générations de scies égoïnes sont à la fois plus légères et d'une efficacité incomparable par rapport aux anciens outils.

Alain Douard

Casque spécial pour arboriste, avec jugulaire à quatre points de fixation.

Une fausse fourche réglable, dispositif d'ancrage permettant d'attacher une poulie à une branche pour installer une corde de rappel.

Les cordes actuelles sont toutes en fibres synthétiques. Les couleurs permettent de distinguer les modèles entre eux mais aussi les différentes cordes dans l'arbre.

Sur le modèle de harnais spécial pour arboriste, à gauche, un pont d'attache en corde remplace la boucle de fixation que l'on voit sur le harnais d'industrie.

Ecole supérieure
Bois Bienne

Technicien-ne diplômé-e ES Technique du bois spécialisation Industrie du bois / Commerce

Investissez dans votre avenir ! Voulez-vous reprendre une fonction cadre dans la branche du bois ? Par une formation adéquate vous franchissez déjà une étape importante pour y arriver.

Les dates :

– Examen d'admission : 27 juin 2014
(admission sans examen avec une maturité professionnelle)
– Début des études : 15 septembre 2014

Informations et inscription :
+41 32 344 02 02
infobois.ahb@bfh.ch
ahb.bfh.ch

FH L'Ecole supérieure du Bois Bienne est affiliée à la Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil.

Affûteuses automatique
à partir de CHF 2450.00

- 3 opérations d'un affûtage
- 1/4", 325", 3/8", 404" chaînes
- les gouges droites + gauches
en un seul passage
- fabrication en Suède
- démonstration gratuite

Gustav Keller AG, Fabrikhof MSA 3, 8134 Adliswil
Tel. 044 711 74 00 www.gustavkeller.ch

HSM SUISSE SA
Technique forestière
www.hsmschweiz.ch

Votre fournisseur complet
- **Débusqueur**
- **Porteur**
- **Abatteuse**
- **Débusqueur combiné**
- **Machine spéciale**

Programme forestier professionnel du spécialiste! Demander nous conseil!

Agent Romandie:
Kocher & Cie, Machines forestières, Grand'Rue 65, CH-2606 Corgémont
Tel.: 032 489 15 15, Fax: 032 489 15 16, E-Mail: garage.kocher@bluewin.ch

Espace emploi
En ligne sur **www.laforet.ch**

MAROLF Remorque pour transport de matériel long (jusque à 13m) avec un système de pont interchangeable

Walter Marolf AG
2577 Finsterhennen
Tel. 032 396 05 44
Fax. 032 396 05 46
marolf@swissonline.ch
www.marolf.ch

ÉNERGIE

L'or noir tiré du bois

Une installation pilote de carbonisation transforme des sous-produits de déchiquetage en charbon végétal dans une ferme zougoise. Le système pourrait contribuer à développer le potentiel du bois-énergie dans la région.

Texte et photos Ferdinand Oberer*

«Il existe une étude sur le potentiel du bois-énergie dans le canton de Zoug, mais selon moi, ces estimations du volume exploitable sont trop basses», explique Fredy Abächerli, directeur du projet. Les bois provenant de l'entretien paysager n'auraient pas été pris en considération. En outre, il n'a pas été tenu compte du fait qu'en raison de problèmes logistiques, une partie du bois-énergie pourrit en forêt faute d'être évacué à temps. Quoi qu'il en soit, il est clair que des réserves inexploitées dorment dans les forêts privées. Elles ne se laisseront valoriser que si les propriétaires sont correctement rétribués pour le bois-énergie mis à disposition. Pour cela, il faut que cette matière première puisse être exploitée rationnellement.

Dans l'optique d'une valorisation optimale des ressources durables, des membres de la coopérative Maschinenring Zuger Berggebiet ont fondé la société Verora. Celle-ci est à l'origine du projet Pyreg, une installation de recherche et de développement implantée à la ferme de Franz Keiser.

Agriculteur et actionnaire de Verora, Franz Keiser en assure l'exploitation sur la base d'un contrat de prestations, tandis que son fils Fabian, installateur en chauffage de formation, s'occupe de l'entretien. En collaboration avec Fredy Abächerli, tous deux perfectionnent l'unité, remplacent régulièrement des pièces et développent la chaîne d'approvisionnement.

Sous-produit de la production de plaquettes, le charbon végétal emmagasine l'eau et les éléments nutritifs, qu'il restitue ensuite progressivement. Il peut servir entre autres à assainir des sols détruits. Fredy Abächerli assure la direction du projet de fabrication de charbon végétal.

Rendement accru grâce au tamisage

Le bois d'entretien forestier et paysager livré par différents partenaires est trié et déchiqueté à la ferme. Le broyat est ensuite passé au crible et séparé en trois fractions: une fraction grossière utilisable en mélange pour la fabrication de compost (la ferme dispose d'une unité de compostage), une fraction moyenne (20–45 mm) donnant des plaquettes de haute qualité, et une fraction fine (0–20 mm) qui sera traitée dans l'installation Pyreg. La part respective des différentes fractions sur le volume total varie selon la qualité du bois. Les grumes produisent davantage de plaquettes, les branches fines davantage de résidus fins. L'installation Pyreg se trouve encore en phase d'essai et subit donc de fréquents contrôles et révisions. Par la suite, elle sera en fonction pendant 70 à 80% du temps

L'installation pilote Pyreg à la ferme de Franz Keiser à Neuheim (ZG). En haut à gauche se trouve la doseuse, et à sa droite le silo à charbon. Dans le conteneur vert, au premier plan à droite, le bois déchiqueté est séché avec les rejets d'air chaud. En arrière plan, on distingue le tuyau de distribution d'air chaud et le conteneur abritant l'échangeur de chaleur.

* Ferdinand Oberer est rédacteur de la revue *WALD und HOLZ*
Traduction: Anfré Carruzzo§, Genève.

Pascal Erni, élagueur, fournit régulièrement du bois urbain à la ferme de Neuheim. Pour éviter des pertes par décomposition, celui-ci est évacué et livré rapidement à Neuheim.

sur l'année et transformera 2500 m^3 de résidus fins en 600 à 800 m^3 de charbon végétal. Elle produira alors entre 100 et 150 kWh de chaleur, dont une partie servira à sécher quelque 4000 m^3 v de bois déchiqueté. Il est en outre prévu de chauffer trois immeubles d'habitation situés à proximité de la ferme.

Transformation du résidu de déchiquetage en charbon

La partie fine du bois déchiqueté passe tout d'abord par une doseuse qui alimente les deux réacteurs de l'installation Pyreg. C'est dans ceux-ci qu'a lieu la carbonisation, à une température de 500 à 700 °C en l'absence d'oxygène. Acheminé par une double vis sans fin, le matériel végétal traverse en 15 à 20 minutes les tubes des réacteurs, se transformant pendant ce temps en charbon. A sa sortie, le charbon végétal frais est aspergé d'eau avant d'être transporté vers le silo d'entreposage. Les gaz générés lors de la carbonisation passent dans une chambre de combustion sans flammes, où les polluants sont calcinés à 1200 °C. Ne restent alors que des scories minérales ainsi que de l'air chaud, qui est réinjecté dans les réacteurs pour soutenir le processus de carbonisation.

La chaleur restant au terme de la carbonisation et de l'épuration des gaz résiduaires est utilisée, on l'a vu, pour sécher le bois déchiqueté.

Cycle des substances

«Le charbon végétal absorbe l'eau et les éléments nutritifs comme une éponge et les restitue plus tard», explique Fredy Abächerli. Cette propriété en fait un excellent amendement qui permet d'assainir des sols morts ou malades. Le charbon est volontiers utilisé dans l'agriculture ou pour améliorer le sol des arbres urbains, ou encore en mélange avec du compost. Associé à d'autres substrats, il donne la fameuse «terra preta» («terre noire») dont l'usage est connu depuis des siècles.

Le charbon végétal est également employé dans l'élevage. Les exploitations membres de la société Verora s'en servent comme d'un additif alimentaire ou le mélangent à la litière.

Les deux réacteurs montés en parallèle de l'installation Pyreg.

La chambre de combustion où sont brûlés les gaz toxiques produits lors du processus de carbonisation.

La société Verora prévoit donc une valorisation en plusieurs phases: d'abord comme additif alimentaire, puis en mélange avec la litière, et enfin, après d'autres étapes, comme amendement en vue d'élargir la production végétale.

Dans les cycles de production fermés, le charbon végétal, grâce à sa faculté de lier des substances, permet aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme le CO_2. Des projets pilotes de vente de certificats de CO_2 à des agriculteurs l'utilisant dans ce but ont été lancés en Suisse.

Une marchandise recherchée

Actuellement, la société Verora vend son charbon végétal à des exploitations agricoles qui effectuent des essais sur le terrain. La quantité produite ne permet déjà plus de satisfaire la demande. Verona a fixé le prix à CHF 140.–/m^3 en moyenne. Elle s'est basée sur les tarifs pratiqués par l'entreprise Swiss Biochar à Lausanne, deuxième producteur de charbon végétal en Suisse.

Selon Fredy Abächerli, deux facteurs influenceront à l'avenir le prix du charbon végétal pur: le volume de remplissage et la qualité du produit. «Le charbon conditionné en big bags subit un tassement. Pour avoir l'assurance que nos clients reçoivent toujours la même quantité, nous souhaitons intro-

Chronologie du projet Pyreg

2011, début décembre: livraison de l'installation par la société Pyreg S.à r.l. La société Verora S.à r.l. monte ensuite les éléments restants: dispositif de chargement, réception du charbon, échangeur de chaleur et système de séchage pour le bois déchiqueté.

2012, fin juin: la commune de Neuheim autorise l'exploitation de l'installation pendant trois ans. A mi-octobre, la société Verora obtient le certificat «European Biochar» pour la production de charbon végétal.

2013, fin avril: la Suisse est le premier pays européen à autoriser l'utilisation de charbon végétal pour l'amendement des sols dans l'agriculture. Conditions posées: le charbon doit être certifié et produit à partir de bois à l'état naturel. En été, l'installation atteint 65% de la puissance requise pour être rentable en fonctionnement continu. D'autres améliorations de la performance sont apportées en automne de la même année.

L'unité de commande de l'installation Pyreg. Cette dernière peut aussi être commandée à distance par smartphone.

Franz Keiser devant le crible. Jusqu'à la mise en service de l'unité Pyreg, les résidus de moindre valeur devaient être compostés. Aujourd'hui, l'agriculteur exploite l'installation de carbonisation dans sa ferme et s'occupe de la logistique du bois brut.

duire une méthode de remplissage standardisée», ajoute-t-il. Quant à la qualité du charbon, elle dépend de la teneur en carbone. Plus celle-ci est élevée, plus le matériel est efficace. Dans le charbon végétal de Verora, elle varie entre 75 et 80%.

Financement

Bien que la demande soit bonne, la rentabilité de la production de charbon végétal reste à démontrer. Pour l'instant, l'installation Pyreg est financée par des fonds propres, des prêts de particuliers et des aides de la Fondation suisse pour le climat.

Cette dernière pose deux conditions pour l'octroi de subsides: premièrement, les rejets de chaleur doivent servir à sécher le bois déchiqueté et en doubler le pouvoir calorifique; deuxièmement, l'exploitation de l'installation doit être rentable à long terme. «Nous remplissons déjà le premier critère, et sommes à mi-chemin pour le deuxième», explique le chef de projet.

Pour pouvoir produire rentablement du charbon, la société Verora doit d'une part maîtriser les frais de fabrication, et d'autre part être en mesure de le commercialiser à long terme. Or s'agissant de ce deuxième point, plusieurs obstacles restent à surmonter. Pour commencer, l'Office fédéral de l'agriculture doit autoriser l'utilisation du charbon végétal. Ensuite, le charbon produit par Pyreg à Neuheim doit obtenir une certification, et enfin, les performances de l'installation doivent être optimisées afin que les recettes couvrent les coûts.

Des améliorations se révèlent nécessaires non seulement au niveau de la production, mais aussi de la logistique. «Le principe du chargement des véhicules à l'aller comme au retour ne fonctionne pas encore, les fournisseurs de bois brut circulent souvent à vide en repartant de la ferme à Neuheim», souligne Franz Keiser.

Cependant l'agriculteur reste confiant: «Les frais d'exploitation du bois-énergie forestier pourraient être abaissés par une meilleure coordination de la logistique de la récolte du bois avec le processus de transformation et de séchage.» Et Fredy Abächerli d'ajouter: «Une mobilisation optimale du bois permettrait aux propriétaires de toucher davantage d'argent, et le potentiel des plaquettes forestières s'en trouverait sensiblement augmenté.»

Infos
www.maschinenring.ch
www.planzenkohle.ch
www.pyreg.de

CHAMPIONNATS EUROPÉENS DE SKI NORDIQUE DES FORESTIERS À KONTIOLAHTI EN FINLANDE

Au cœur de l'Europe forestière

Les 46es Championnats européens de ski nordique des forestiers (EFNS) se sont déroulés du 17 au 23 mars près de Joensuu en Finlande. Comme de coutume, cette rencontre d'une semaine était un heureux mélange de festivités, d'excursions, de conférences et de compétitions.

Texte et photos Ulrich Hug*

Joensuu se situe à 92 m d'altitude, en Finlande, à quelque 440 km au nord-est de Helsinki et 300 km au nord de Saint-Pétersbourg. Chef-lieu de la région de Carélie du Nord, elle compte 74 000 habitants. Adossée, à l'est, à la frontière russe, elle est aussi appelée la capitale forestière de l'Europe à cause de son industrie et de ses établissements de recherche et de formation forestières. La ville est entourée de lacs, de prairies, de champs cultivés, de collines et de forêts.

C'est là que logeaient, du 17 au 23 mars 2014, les équipes de ski de fond des 22 nations participant aux 46es Championnats européens de ski nordique (EFNS). Au total, 633 personnes s'étaient inscrites, dont 92% participaient à une au moins des compétitions. L'équipe suisse était forte de douze fondeurs et deux accompagnants. Elle avait pris l'avion jusqu'à Helsinki, puis le train.

La Finlande est le pays d'Europe le plus riche en forêts. Sur une superficie de 338 000 km², 230 000 km² (68%) sont boisés. Le volume moyen sur pied s'élève à 95 m³ par hectare et l'accroissement moyen à près de 4 m³ par an et par hectare. Les forêts finlandaises appartiennent presque entièrement à la ceinture forestière boréale, à dominante résineuse. Les principales essences sont le pin, l'épicéa ainsi que les bouleaux pubescent et commun. La part des résineux se monte à 82%. Avec une récolte annuelle d'environ 61 millions de m³, l'accroissement de 87 millions de m³ est exploité à 70%. Les résidus de coupe et les pertes naturelles sans valorisation représentent 9 millions de m³ par an ou 10% de l'accroissement. Environ 60% de l'aire forestière appartiennent à des personnes physiques.

La Carélie du Nord est une des 18 régions administratives de Finlande et compte 14 communes et 166 000 habitants. Située en Finlande orientale, elle représente une superficie de 21 585 km², dont 84% sont boisés. Comme dans toute la Finlande, le recours aux ressources renouvelables pour l'approvisionnement énergétique revêt une haute priorité. Actuellement, 63% des besoins en énergie sont couverts de manière renouvelable.

Ce fondeur amateur est en plein effort sur la piste de neige artificielle près de Joensuu.

Plus des deux tiers des engins de récolte du bois vendu en Europe sont fabriqués en Finlande orientale, par John Deere (qui produit à Joensuu ses récolteurs et ses porteurs pour l'Europe et l'Asie), Waratah, Ponsse, Kesla, Pentin Paja et d'autres.

Comme de coutume, des excursions étaient proposées en marge du championnat. Pour des raisons d'organisation, elles avaient toutes lieu le même jour. Les participants avaient le choix entre cinq programmes d'un jour entier représentatifs de la région.

Bioénergie

L'une des excursions comprenait la visite d'une centrale de cogénération chaleur-force de Fortum S.A. à Joensuu. Les combustibles utilisés sont des copeaux de bois de forêt, de l'huile de biomasse (tirée de bois de forêt et de rémanents de scierie), de la tourbe ainsi que du biogaz provenant d'une décharge. Plus de 60% de l'énergie produite provient du bois. La puissance de la centrale atteint 190 mégawatts, dont 50 MW d'électricité et 140 MW de chaleur. La chaleur approvisionne 40 000 habitants de la ville, par un réseau d'une longueur totale de 200 km. L'huile de biomasse est produite seulement depuis 2013, par pyrolyse.

La ville de Joensuu est géographiquement située dans la région de Carélie du Nord.

* Ulrich Hug, ingénieur forestier EPFZ, Rüti bei Büren.
Traduction: Rémy Viredaz, Genève.

Un peuplement de pins sylvestres non loin de Joensuu.

Vue sur le lac Pielinen depuis le mont Koli.

Conducteurs d'engins forestiers en formation et récolte du bois dans les tourbières

La formation de conducteur d'engins forestiers est dispensée dans plusieurs établissements du pays, dont un à Joensuu. Elle s'étend sur trois ans. Outre l'enseignement théorique, une grande importance revient à la formation sur simulateurs et surtout au travail pratique. Les tâches des machinistes sont très exigeantes. Elles comprennent la planification des coupes, la réparation des engins, la prévention des dégâts au sol et au peuplement et la préservation des biotopes sensibles. Les candidats apprennent à piloter non seulement des récolteurs et des porteurs, mais aussi des engins de plantation, de travail du sol et de soins culturaux.

La Finlande compte quelque 10 millions d'hectares de tourbières, dont la moitié environ ont été asséchés pour l'exploitation forestière. Cet assèchement a augmenté de plus de 10 millions de m^3 l'accroissement annuel des forêts finlandaises. La deuxième excursion comportait une explication des caractéristiques du sol des tourbières, une démonstration de récolte du bois sur ces sols et une discussion de la problématique du drainage.

Joensuu, capitale forestière de l'Europe

Une autre possibilité offerte était une visite à pied de la ville de Joensuu faisant étape dans les locaux de quatre organisations forestières, dont chacune présentait un volet important de ses activités:

- Metla (Institut finlandais de recherche forestière): la bioénergie en Finlande
- Centre forestier de Carélie du Nord: la loi finlandaise sur les forêts de 1997
- Institut forestier européen (EFI): présentation de l'institut
- Arbonaut S.A.: technologies les plus récentes pour les relevés forestiers.

Une autre excursion consistait dans une visite du Musée forestier national Lusto à Savonlinna, à 130 km de Joensuu.

Visite du Parc national de Koli

Autour du mont Koli (347 m d'altitude), une zone de 30 km^2 a été instituée parc national en 1991. Son but est en premier lieu le maintien de la nature originelle. L'agriculture et la sylviculture traditionnelles y sont néanmoins admises. Par manque de neige, cette visite a dû se faire à pied, sans raquettes ni skis de fond. Les participants ont pu admirer notamment la «route de glace» de Koli, longue de 7 km. Elle traverse le lac Pielinen en hiver, et c'est la plus longue route de glace officielle sur lac en Europe. Son entretien incombe à l'administration finlandaise des routes. Le passage est autorisé si la glace atteint avant le 15 février une épaisseur de 40 cm. En été, une liaison par bac prend le relais. Sur le lac gelé lisse comme un miroir, nous avons aussi été initiés à l'art de pêcher à travers un trou dans la glace.

La vue sur les lacs depuis le sommet du mont Koli est une des beautés touristiques les plus célèbres du pays. Le parc national de Koli est d'ailleurs un des 27 paysages d'importance nationale de Finlande.

Des élans …

Les jours suivants, les participants ont pu écouter deux conférences données à l'Université de Carélie sur des particularités de l'économie forestière finlandaise.

Dans la première, un chercheur de l'Institut finlandais de recherche forestière a parlé de l'élan et de son impact sur la sylviculture. Le premier témoignage de la présence de l'élan sur sol finlandais est une peinture rupestre vieille de 7000 ans. Mais le quadrupède a sans doute déjà fait son entrée en même temps que les premiers arbres, après la dernière glaciation, il y a quelque 9000 ans. Aujourd'hui, la partie orientale de la Finlande abrite une population dont les bois sont aplatis en éventail, la partie occidentale une autre à bois en forme de branches.

L'élan est l'animal sauvage le plus important en Finlande, tant du point de vue culturel que pour la chasse. C'est un animal diurne, qui vit en général en solitaire, ou parfois par groupes lâches en hiver. Ses principaux ennemis naturels sont le loup et l'ours. A la fin du XIX^e siècle, il était quasiment éteint en Finlande, mais il a alors été placé sous protection, intégrale dans un premier temps. Au cours du XX^e siècle, grâce aux restrictions sur la chasse et à la végétation présente en abondance sur les coupes rases, sa population est remontée à environ des 100 000 têtes.

L'élan vit de préférence dans les peuplements de jeunes arbres, qui lui offrent à la fois abri et nourriture. L'été, on le rencontre souvent aux abords des lacs et des cours d'eau, où il trouve nourriture et fraîcheur. Ruminant sélectif, il se nourrit de plantes aquatiques ou terrestres riches en protéines et en minéraux, ainsi que d'écorces et de pousses de jeunes arbres jusqu'à 3 m du sol. Il peut causer de gros dégâts d'abroutissement aux bouleaux, aux épicéas et aux pins. Les épicéas et les pins sont consommés surtout dans les quartiers d'hiver, et les plus graves

Départ de la course de relais des messieurs jusqu'à 50 ans.

La délégation suisse devant la gare de Joensuu, à l'heure du retour.

déprédations (dommage total souvent sur plusieurs hectares) surviennent lorsque l'épaisseur de neige dépasse environ 70 cm, entravant fortement les déplacements de l'animal.

Les dégâts dus aux élans sont indemnisés par l'Etat aux propriétaires forestiers grâce aux recettes des taxes sur la chasse. Par ailleurs, on dénombre en Finlande quelque 1500 accidents de la route par an impliquant des élans.

… et du flottage

La seconde conférence traitait de l'histoire du flottage du bois en Finlande. Aujourd'hui, le flottage n'a plus qu'une importance minime. Autrefois, c'était le moyen de transport le meilleur marché, mais maintenant le train ou le camion sont généralement moins chers.

Jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, quelque 15 millions de m^3 par an ou 75% du volume des grumes de résineux étaient amenés par flottage aux industries de transformation. En 1992, le flottage de troncs non attachés a été interdit, et seul reste possible le flottage en «trains», sorte de radeaux formés par les troncs débités et assemblés. Actuellement, ce sont encore 659 000 m^3 ou 1,5% de la récolte de résineux qui sont convoyés par ce moyen.

Les compétitions

Les compétitions se sont déroulées à Kontiolahti, à 15 km de Joensuu. En Finlande comme chez nous, l'hiver dernier s'est montré exceptionnellement doux et pauvre en neige, si bien que les championnats se sont tenus sur une bande large et épaisse de neige artificielle.

C'étaient des pistes parfaites, qui avaient encore servi le week-end précédent pour la Coupe du monde de biathlon. Lors de nos courses, les températures se situaient entre –8° (tôt le matin) et +3° (à midi). Les températures négatives ont permis aux exploitants du stade de biathlon de Kontiolahti de procéder à un nouvel enneigement artificiel. Après les courses, ils ont recouvert la piste d'une épaisse couche de copeaux de bois pour la conserver jusqu'au lancement de la prochaine saison.

Comme le montrent les résultats ci-dessous, l'équipe suisse s'est fort bien comportée compte tenu de son effectif modeste et de quelques absents de marque. Elle s'est adjugé trois podiums et sept autres places dans les vingt premiers rangs.

Prochains EFNS en Suisse

Les deux prochains Championnats européens de ski nordique des forestiers se tiendront du 12 au 16 janvier 2015 à Lenzerheide dans les Grisons et du 8 au 12 février 2016 à Holmenkollen en Norvège. Lors de la soirée de clôture à Joensuu, le comité d'organisation de Kontiolahti a transmis le témoin à celui de Lenzerheide. L'ingénieur forestier Beat Philipp, président du CO de Lenzerheide, s'est adressé à l'assistance et a souhaité par avance à tous une cordiale bienvenue dans les Grisons. Il se réjouit de faire honneur à son canton par la qualité de l'événement. L'inscription aux championnats de Lenzerheide commencera en automne 2014. Les skieurs de fond liés à l'économie suisse de la forêt et du bois sont d'ores et déjà invités à venir nombreux participer à cette compétition, à l'organisation de laquelle collaborent leurs collègues grisons.

Informations:
résultats complets sous http://www.efns.eu rubrique «Chronik», et http://www.efns.ch.vu (site de l'équipe suisse).

Extraits des résultats suisses

Individuel, skating	Individuel, style classique	Relais
Dames 31–40 (10 classées) 2^{e} Zbinden Pia	Dames 31–40 (18 classées) 2^{e} Zbinden Pia	Hommes jusqu'à 50 ans (62 équipes classées) 17^{e} Suisse I (Filli Martin, Pfeuti Christian, Zbinden Pia, Bernhard Markus)
Hommes 41–50 (63 classés) 1er Filli Martin	Hommes 41–50 (97 classés) 7^{e} Filli Martin	
Hommes 51–60 (66 classés) 20^{e} Bernhard Markus		
Hommes 61–70 (40 classés) 11^{e} Pfeuti Christian	Hommes 61–70 (72 classés) 12^{e} Pfeuti Christian	
Hommes 71+ (7 classés) 5^{e} Poget Ali	Hommes 71+ (20 classés) 11^{e} Poget Ali	

ALIMENTATION DES FORESTIERS-BÛCHERONS

Le pique-nique de juin

Forêt Valais et la clinique de réadaptation SUVA à Sion ont organisé un cours sur le thème de l'alimentation du forestier-bûcheron. Après l'introduction publiée dans *LA FORÊT* en septembre 2013, la diététicienne Laurence Bridel nous propose chaque mois un exemple de repas quotidien et une recette.

Par Laurence Bridel*

RECETTE DU MOIS DE JUIN

Tortillas aux pommes de terre et asperges vertes

Ingrédients (pour 2 personnes)

- 1 demi-oignon haché finement
- 1 gousse d'ail écrasée
- 200 g de pommes de terre pelées, cuites et coupées en cubes
- 100 g d'asperges vertes cuites et coupées en tronçons
- 4 œufs
- 50 ml de lait
- Quelques brins de persil et d'aneth, quelques feuilles de basilic finement hachées
- 50 g de petits pois congelés
- 1 c. à café d'huile de colza
- 1 c. à s. de parmesan finement râpé
- Sel et poivre

Photo: Alain Douard/*LA FORÊT*

Préparation

- Dans une petite poêle, faire revenir l'oignon et l'ail dans l'huile, jusqu'à ce que l'oignon soit légèrement doré. Retirer du feu et ajouter les pommes de terre et les asperges.
- Dans un bol, fouetter les œufs, le lait et les fines herbes; assaisonner.
- Verser sur les légumes, parsemer de petits pois et faire cuire 10 à 15 minutes à feu doux sans couvrir, jusqu'à ce que l'omelette soit presque prise.

Facultatif: parsemer de parmesan et faire dorer l'omelette sous le gril pendant 2 minutes.
Pour aller plus vite: salade de pommes de terre du commerce. A compléter avec des œufs durs et une salade de haricots en barquette. Fraises fraîches pour le dessert.

Adapté de:
d-journal romand 2/2013

On peut remplacer les asperges vertes par des blanches et ajouter une touche colorée à la préparation en incorporant des morceaux de poivron ou de tomate épépinée.

Exemple de repas pour une journée

Matin
toast grillé
beurre
miel
cerise

Matinée
sandwich au jambon
yogourt à boire

Midi
tortillas aux pommes de terre et asperges vertes
pain
smoothies aux fraises

Après-midi
pain aux fruits secs
fromage
nectarine

Soir
boulettes de viande hachée à la sauce tomate
riz pilaf
choux-fleur au curcuma
salade de fruits frais

Et au cours de la journée
0,5 litre de boissons sucrées
1 à 1,5 litre d'eau

* Laurence Bridel est diététicienne diplômée HES.

PETITES ANNONCES

Recherche à acheter: forêt d'érable de grande surface pour bois
Tél. 079 436 54 46

A vendre: LKW-Tieflader für Forstmaschinen, inkl. Rampen und Einlegeteile für Tiefbett. Nutzlast 22,5 t. Jg. 2001. MFK 2013.
Tel. 079 731 26 52

Abonnez-vous à LA FORÊT
www.laforet.ch

POINT DE VUE DE HANS GERBER* SUR L'EXPLOITATION DU BOIS EN SUISSE

La récolte de bois diminue depuis des années: pourquoi?

Les flux matériels des produits de l'économie du bois, de même que leurs utilisations, se sont fortement modifiés ces 30 dernières années. L'emploi du bois a beaucoup progressé dans la construction et la rénovation, le chauffage au bois regagne du terrain. Et pourtant l'exploitation du bois a diminué en Suisse. Un paradoxe aux raisons multiples: j'aimerais en examiner les principales.

Avec l'accroissement de l'utilisation énergétique du bois, le concept de valorisation «en cascade» (utilisation multiple du bois) est devenu un maître mot dans la politique fédérale des ressources.

Il serait en effet rationnel d'utiliser le bois d'abord comme matériau pour la construction, l'aménagement intérieur, le mobilier, les produits dérivés ou le papier, et seulement en dernier ressort pour la production de chaleur et d'électricité. Hélas, les flux de bois obéissent peu aux souhaits politiques. Dans un système d'économie libérale, ils suivent impitoyablement les lois du marché.

Demande en chute des scieries suisses

Malgré le boom de la construction et l'emploi croissant du bois, la production des scieries suisses a baissé (fig. 1), et avec elle la demande intérieure de bois ronds. Le cours de l'euro y est pour beaucoup, car il avantage la concurrence étrangère. Les entreprises suisses de construction en bois commandent toujours plus de produits finis et semi-finis hors de nos frontières, en partie pour des raisons de prix, mais aussi parce que certains produits ne sont pas fabriqués en Suisse.

Recul des exportations

La Suisse demeure une exportatrice de bois brut, principalement vers les pays limitrophes: Italie, Autriche, Allemagne et France. Cependant, ces exportations, en particulier celles des grumes de résineux, ont fortement baissé ces dernières années. Là encore, le cours de l'euro est un facteur important: les prix sur le marché extérieur ne sont pas intéressants pour les propriétaires de forêts et les exportateurs. Malgré tout, les exportations de grumes de résineux représentent encore à elles seules environ un demi-million de mètres cubes par an (fig. 2).

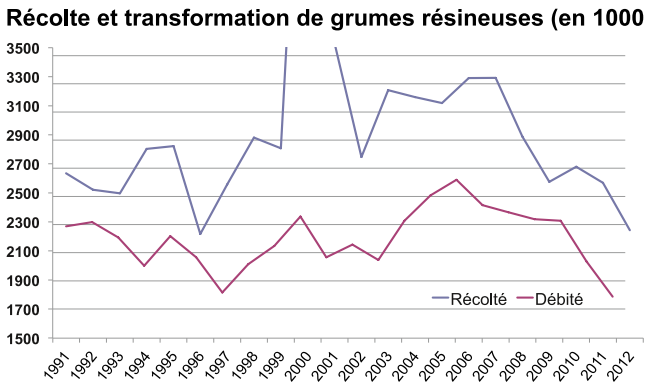

Fig. 1. Le graphique montre la baisse des quantités débitées par les scieries suisses et le niveau toujours nettement plus élevé du volume récolté par l'économie forestière. (Sources: OFEV, IBS.).

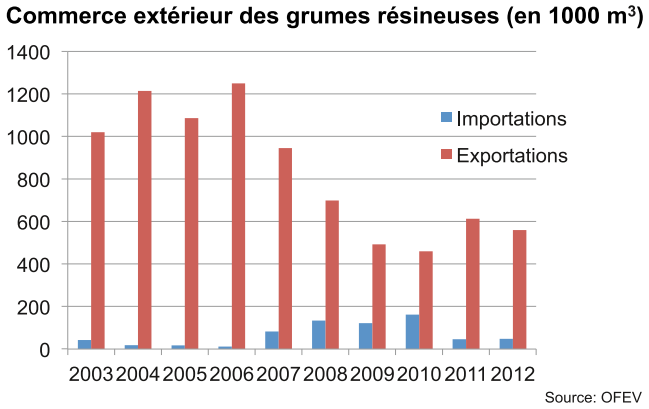

Fig. 2. Dans les importations comme dans les exportations de grumes résineuses, on remarque nettement le rôle de la grande scierie de Domat/Ems (entre 2007 et 2010).

Moins de bois d'industrie …

La fig. 3 montre l'évolution des commandes de l'industrie suisse du papier et de la cellulose au cours des 30 dernières années. Jusqu'au milieu des années 1980, ce secteur importait d'assez grandes quantités de bois de forêt. Ces importations alors coûteuses ont été ensuite réduites grâce à l'utilisation accrue des rémanents de scierie.

Le bois rond de forêts suisses, le bois à papier classique, a été remplacé de plus en plus par le vieux papier. En 20 ans (de 1990 à 2010), la demande de bois de forêt pour le papier est tombée de 650 000 à 100 000 m³, soit une dégringolade de 85%. La dernière chute en date résulte de la fermeture de l'unique fabrique suisse de cellulose, celle d'Attisholz, en 2008.

Un recul s'observe aussi du côté de l'industrie des produits dérivés. Des neuf usines de panneaux de particules qui travaillaient le bois de forêt initialement, il n'est plus resté que KronoSwiss, à Menznau. Toutefois, le constant agrandissement de cette dernière a compensé en bonne partie la consommation des usines disparues.

… et plus de bois-énergie

Le bois-énergie est le seul assortiment à avoir connu un accroissement de la demande ces dix dernières années (fig. 4). La volonté de remplacer les combustibles fossiles par des agents énergétiques renouvelables et indigènes a contribué

* Hans Gerber dirige le département Economie d'Economie forestière Suisse, l'organisation faîtière des associations régionales et cantonales de propriétaires forestiers suisses
Traduction: Rémy Viredaz, Genève.

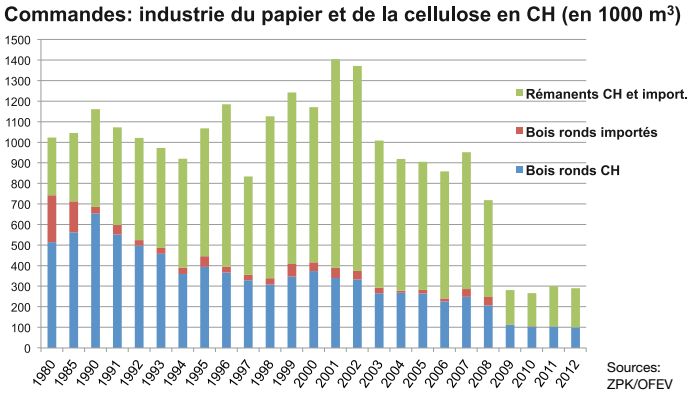

Fig. 3. Dans la seule industrie du papier et de la cellulose, le potentiel d'utilisation en cascade s'est réduit d'environ 1 million de m³ par an.

à cette évolution positive. Cependant le bois-énergie, comme le bois d'industrie, n'est essentiellement qu'un sous-produit de la récolte de bois de fût.

Tendance à la production sur commande

Contrairement à ce que j'avais souvent observé auparavant en tant qu'acheteur de bois, je puis témoigner qu'au cours des dix dernières années, les propriétaires de forêts et les gardes forestiers ont suivi de près le marché. Pratiqué depuis des années dans l'industrie, le principe de la production sur commande (just in time) s'applique de plus en plus aussi à la récolte du bois. Cette évolution est due avant tout aux services professionnels de commercialisation du bois, qui n'ont cessé d'appeler les propriétaires et le personnel forestier à ne procéder aux coupes de bois que lorsque leur débouché est assuré et que les conditions de vente sont réglées. Cette ligne de conduite a permis de limiter considérablement les excédents et les chutes de prix qui s'ensuivent.

Exploiter plus de bois

A l'avenir, une hausse de l'exploitation de bois serait très souhaitable à plusieurs égards. Suite au recul de la demande pour l'utilisation matérielle du bois et à la baisse résultante de l'exploitation, la quantité de bois sur pied s'accroît depuis des années, surtout dans des régions dont la topographie engendre des frais de récolte élevés. De ce fait, les peuplements vieillissent, les arbres deviennent toujours plus gros et donc toujours moins demandés par l'industrie du bois.

Du point de vue écologique aussi, une exploitation accrue serait tout indiquée. Elle aiderait à atteindre les objectifs de biodiversité, à maintenir des forêts stables et diverses, et également à financer les soins forestiers. Néanmoins, malgré ces avantages, une hausse des exploitations n'a de sens, à mon avis, que s'il existe une demande adéquate.

Où réside le problème?

A l'échelle du pays, le potentiel de récolte du bois est loin d'être épuisé. D'après l'Inventaire forestier national, les plus grandes quantités inexploitées se trouvent dans les forêts privées. Si l'on considère les zones géographiques (Jura, Plateau, Préalpes, Alpes), on voit que, dans les régions alpines, seule la moitié de l'accroissement annuel est exploitée. Sur le Plateau, au contraire, les exploitations de ces dernières années ont déjà légèrement dépassé l'accroissement. Tout cela signifie qu'il faudrait augmenter les coupes de bois dans le Jura, les Préalpes, les Alpes et les forêts privées. Mais justement, dans ces forêts, les frais de récolte dépasseraient souvent le produit de la vente.

Promouvoir l'utilisation de bois suisse et réduire les coûts

Dans l'idée d'une valorisation du bois en cascade, et d'une exploitation des ressources indigènes présentes en abondance, il est logique de promouvoir l'utilisation du bois suisse. La fig. 5 montre qu'il existe dans ce domaine un grand potentiel. Bien que l'emploi du bois dans la construction de bâtiments a beaucoup progressé, et que le travail est effectué en grande partie par des entreprises suisses, seuls 40% du bois utilisé proviennent de notre pays.

Le bois est une ressource renouvelable qui pousse dans le monde entier, négociée sans barrières douanières et en concurrence avec d'autres produits selon le principe de l'offre et de la demande. La filière suisse du bois est donc contrainte à la fois à se faire plus concurrentielle à toutes les étapes de la chaîne de valorisation et à encourager l'utilisation de bois suisse par les consommateurs. Rien ne sert d'attendre des temps meilleurs: il faut agir!

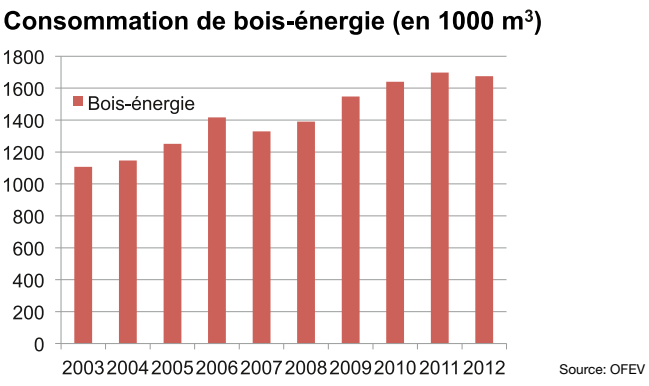

Fig. 4. Le bois-énergie est le seul assortiment à avoir connu un accroissement de la demande ces dix dernières années.

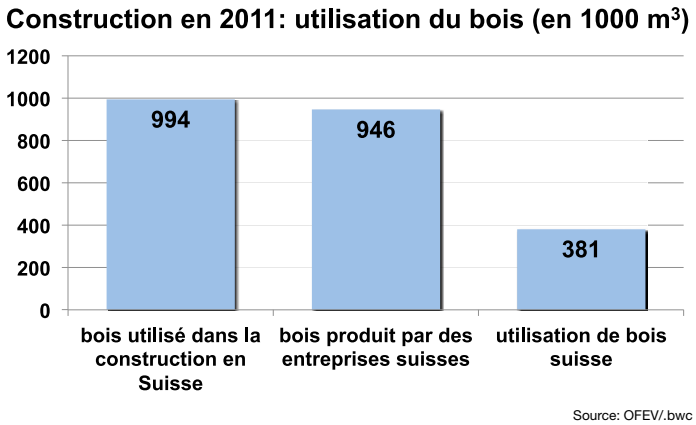

Fig. 5. La construction en bois est en plein boom en Suisse depuis des années, mais les propriétaires forestiers et les scieries suisses en profitent peu, car les constructeurs importent toujours plus de produits finis et semi-finis.

9E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIERIES ET DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Le bois allemand trop cher pour les scieries et l'industrie du bois.

Les membres de l'Association allemande des scieries et de l'industrie du bois («Deutsche Säge- und Holzindustrie» DeSH) et de la Communauté de travail des utilisateurs de bois bruts («Arbeitsgemeinschaft Rohholzverbraucher» AGR) se sont réunis à la mi-mars à Mannheim pour un congrès placé sous le thème «Le géant allemand du sciage: manque de bois ou capacités excessives?». Ensemble, ils ont tenté de trouver des solutions aux difficultés rencontrées par la branche.

Par Elke Setzepfand*

«Nous avons perdu 150 millions d'euros ces dernières années», a déclaré d'entrée Leonhard Nossol, président de la communauté de travail des consommateurs de bois à propos du secteur des scieries en Allemagne. Constant que chez toutes les entreprises, les amortissements sont supérieurs aux investissements, il a lancé une mise en garde: «Nous ne pourrons conserver ainsi nos processus de haute technologie et respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, les usines les plus modernes sont construites en France ou en Allemagne, voire hors de l'UE.»

Déjà 10% des besoins en bois bruts importés

C'est au niveau de l'approvisionnement en bois brut que le bât blesse. Les prix des grumes sont trop élevés pour les scieries, qui ne peuvent pas les répercuter sur le marché des sciages. La situation est pire encore pour l'industrie des dérivés du bois. Comme l'a relevé Steffen Körner, directeur technique de Glunz AG, ce secteur se trouve depuis dix à quinze ans en phase de consolidation, et ses capacités en Allemagne ont reculé de 2,5 millions de m³. Il prédit: «Malgré cela, nous souffrons encore d'une surcapacité de 20%, ce qui signifie que dix usines fermeront leurs portes en Allemagne ces prochaines années.»

En ce moment, l'industrie des dérivés du bois, avec les producteurs de panneaux de particules et de fibres, transforme environ 10 millions de m³ de bois. Elle couvre une partie de ses besoins par l'importation, car la marchandise indigène est trop chère.

Un autre problème auquel se trouve confronté ce secteur est l'ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques en Allemagne, qui limite à 0,2 ppm les rejets de formaldéhyde des panneaux de fibres. Ce produit étant un composant naturel du bois, Körner estime qu'il est impossible de respecter cette exigence. Enfin, les coûts élevés de l'énergie, qui représentent 20% des coûts d'exploitation des fabricants de panneaux, affectent gravement la compétitivité de l'industrie indigène des dérivés du bois en comparaison globale. Körner espère que les entreprises pourront bénéficier d'une exonération des contributions de la loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG).

En ce qui concerne l'approvisionnement de l'ensemble des consommateurs de bois bruts, Leonhard Nossol a souligné que «nous avons besoin de 40 à 50 millions de m³ p de bois brut par année en Allemagne, et aujourd'hui, nous devons déjà en importer 10% pour couvrir les besoins de nos fournisseurs».

La branche assure 1,2 million d'emplois et réalise un chiffre d'affaires annuel de 100 milliards d'euros. Pour Michael Funk, consultant dans la filière de la forêt et du bois, il est paradoxal que les importations de bois résineux augmentent en Allemagne, alors que c'est l'un des pays d'Europe les plus riches en forêts de cette essence.

La hausse des prix due à l'utilisatation énergétique

Alors que les surfaces de forêts domaniales frappées par les tempêtes ont été replantées avec des feuillus, Max Reger, président de l'Office régional des forêts du Bade-Wurtemberg, note que l'industrie du bois met de plus en plus d'espoir dans la forêt privée. Mais pour Michael Funk, cette solution ne représente qu'un pis-aller. «Les grandes forêts privées livrent régulièrement le bois résineux souhaité, mais les forêts de petite et moyenne grandeur qui ont encore des réserves ne sont pas exploitées. Vous pouvez oublier ce bois. Il brûlera un jour dans le fourneau du propriétaire forestier, au mieux il sera livré sous forme regroupée à vos scieries après une tempête.»

Les intervenants s'accordent à dire que l'utilisation thermique du bois est responsable de la hausse des prix. Depuis que les ménages privés ont redécouvert le bois de feu comme substitut du mazout, il n'existe plus d'assortiments à bas prix, même pour le bois d'industrie. Comme l'a relevé Holger Weimar, du Thünen-Institut, la proportion de bois abattu utilisée à des fins énergétiques est passée de 20% environ en 1992 à 40% en 2012. «La création de valeur et le chiffre d'affaires de la matière première bois ont nettement diminué après la crise et se trouvent désormais en phase de redressement», a-t-il expliqué. Depuis lors, les capacités disponibles ont été mieux exploitées, et les exportations ont progressé. De 2009 à 2011, l'Allemagne est ainsi devenue le troisième exportateur après les USA et le Canada.

Weimar a appelé la branche à ne pas seulement se concentrer sur les coûts des processus, mais à suivre aussi l'évolution du marché. «Soyez attentifs à ce qui est demandé. Dans l'UE, de nouveaux marchés apparaissent pour le produit bois. Il vaut la peine de les étudier en détail.»

Le bois est la matière première du XXIe siècle

Johann Michael Offner, vice-président de l'Association de l'industrie du bois autrichienne, abonde en ce sens: «A l'avenir, une grande partie de la population vivra en ville. Il convient donc d'intensifier l'utilisation de notre bois brut dans le bâtiment. L'ère de l'acier et du béton est révolue, c'est le bois qui est la matière première du XXIe siècle.»

Offner considère qu'il faudrait mettre à profit les nouvelles connaissances acquises dans la protection contre les incendies et unifier la règlementation sur

* Elke Setzepfand est ingénieure forestière et rédactrice de la revue *Landwirtschaftliches Wochenblatt,* Rheinland-Pfalz, Hessen
Traduction: André Carruzzo, Genève.

les constructions. «En Autriche, il y a des milliers de règlements, en Amérique un seul. Cela simplifie énormément le travail. Il ne suffit pas de se plaindre, il faut aussi chercher des solutions.»

Pour Steffen Rathke, président du DeSH, la branche devrait en outre générer de nouveaux produits intelligemment conçus à partir de bois feuillus. Exploitant une scierie de feuillus qui dépend à 50% de l'Asie, il a exprimé son inquiétude face à la situation sur les marchés asiatiques : «Quand je vois le nombre de nouveaux lotissements vides en Asie, je pense que la prochaine bulle immobilière pourrait bien venir de la Chine.»

Selon Mans Johansson, directeur de Vida Wood AB (Suède) et président de l'Organisation européenne des scieries (OES) où il est responsable de la stratégie pour la construction en bois, il faudrait intensifier le lobbying à Bruxelles afin d'éviter que les scieries ne s'installent elles aussi en Chine. Offner remarque à ce propos: «Sommes-nous préparés pour répondre aux besoins de l'industrie du bois de construction. Je répondrais: non. Le fonds pour l'écoulement du bois a été dissous. Les scieurs doivent se réorganiser dans ce domaine. Je regrette qu'ils ne s'engagent pas davantage. S'ils ne se préoccupent pas des ventes, ils seront eux-mêmes responsables de leur disparition. Il est évident que l'Etat a aussi intérêt à ce que le bois soit utilisé ici, car de cette manière, la valeur ajoutée est créée dans notre pays.»

Sampsa Auvinen, directeur de Norvik Timber Industries et membre du comité de l'OES, estime en l'occurrence que «cette voie ne peut représenter qu'une partie de la solution. Je ne vois qu'une possibilité: réduire aussi les capacités de l'industrie des scieries.»

Le marché des sciages se remet lentement

Auvinen a donné un aperçu de la production des sciages en Europe et en Russie. Selon lui, les scieurs auraient atteint le creux de la récession, et de premières lueurs d'espoir apparaîtraient sur les marchés des sciages de Grande-Bretagne. Quant à la Chine, il prévoit qu'à l'avenir, «des assortiments et produits de haute qualité y seront demandés».

D'une manière générale, il pense que la reprise du marché des sciages prendra du temps: «Tous ont amélioré leurs résultats, mais ils sont tous encore dans une situation difficile.» Il voit aussi la rivalité entre les entreprises familiales comme un obstacle aux innovations et aux coopérations dans le secteur des scieries en Allemagne.

Enfin, la question de l'Office des cartels a été régulièrement évoquée. Ainsi Reger a-t-il souligné que «si l'Office fédéral des cartels devait effectivement empêcher une commercialisation regroupée entre propriétés forestières, il faudrait s'attendre à une détérioration de l'approvisionnement en bois».

COMMISSION DU MARCHÉ DU BOIS (CMB)

Prix des grumes stables – commencer la récolte assez tôt

Bonne demande en grumes résineuses et en bois d'industrie. Pour le bois de canter et d'industrie, les propriétaires forestiers trouveront des transformateurs de bois acheteurs dès les mois d'été. Pour améliorer les parts de marché du bois suisse, il est important de débuter la nouvelle saison de récolte assez tôt et de livrer du bois frais.

D'après les prévisions des experts en économie, la conjoncture suisse continue à évoluer de façon favorable. La hausse pourrait toutefois se ralentir. Les attentes relatives aux exportations des entreprises industrielles ne sont plus tout à fait aussi optimistes que ces derniers mois. Cependant, les perspectives dans le domaine du bâtiment et de la consommation ne se sont que peu modifiées. La demande indigène continue à soutenir l'évolution conjoncturelle.

Dans l'ensemble, les signes restent à la croissance pour l'économie de la construction et les besoins en bois qui en découlent. Dans l'industrie suisse de la scierie, la demande en grumes de sciage résineuses reste bonne en permanence avec un approvisionnement inégal. Les scieurs défendent leur production de sciages contre la forte compression des prix – cela aussi grâce à un intérêt croissant pour le bois suisse.

Pour autant qu'il n'y ait pas de chablis en plus grand nombre, on peut s'attendre à une demande ferme et précoce tant pour les grumes résineuses que feuillues. On aura besoin de coupes de bois précoces. La CMB part du principe que les scieries qui auront besoin de bois frais très tôt créeront des incitations adéquates. Par conséquent, il est important de déterminer les besoins avec les acheteurs et de planifier les coupes de bois suffisamment tôt, de sorte qu'on puisse réagir à la demande.

Les associations continuent à faire des efforts pour promouvoir l'utilisation du bois suisse. La prochaine réunion de la CMB devrait être en octobre 2014.

Recommandations de prix de la CMB[1] du 20 mai 2014
(en francs par m³ p, bois non écorcé, à port de camion, hors TVA)

	Prix indicatifs juillet 2013 Economie forestière	Industrie du bois	Prix indicatifs novembre 2013 Economie forestière	Industrie du bois	Prix indicatifs mai 2014 Econ. forestière	Industrie du bois
Assortiment	EFS	IBS	EFS	IBS	EFS	IBS
Epicéa L1, 2b, B	115.–		115.–		115.–	
Epicéa L1, 4, B	119.–		119.–		119.–	
Epicéa L1, 3, C	95.–		95.–		95.–	
Epicéa L1, 5, C	85.–		88.–		88.–	
Epicéa L3, 3, B	119.–		119.–		119.–	
Epicéa L3, 3, C	95.–		95.–		95.–	
Sapin réduc.	10.– à 13.–		10.– à 13.–		10.– à 13.–	
Hêtre, 4, B	–	–	75.– à 90.–		95.–	
Hêtre, 4, C	–	–	60.– à 70.–		65.– à 75.–	

[1] Ce communiqué est publié sous la responsabilité des associations suivantes: Industrie du bois Suisse (IBS), Economie forestière Suisse (EFS). Prochaine séance de la CMB: octobre 2014

PUBLICATIONS

Trois livres de base à retenir pour comprendre l'activité d'arboriste et s'initier à la théorie du métier (voir aussi p. 9 et ss)

Mémento de l'arboriste (550 pages)
Christian Ambiehl, Alain Gourmaud, Fabrice Salvatoni
C'est là la «bible» des arboristes francophones, un manuel qui en est à sa deuxième édition. Les gestes techniques et le matériel y sont minutieusement décrits. Des fiches traitent de nombreux cas spéciaux que rencontrent les arboristes. Bémol de l'ouvrage: il est surtout axé sur la réglementation et le cadre français, mais n'en demeure pas moins une référence.

La taille des arbres d'ornement – du pourquoi au comment
(270 pages)
Christophe Drénou
Comme toutes les publications de l'Institut du développement forestier (IDF), c'est du sérieux. A la différence du *Mémento*, ce livre aborde de près les techniques de taille et d'entretien proprement dites, s'attachant aux différentes essences des jardins et de l'espace public, plantées dans des contextes particuliers.
On n'apprend certes pas à tailler dans un livre, mais il est parfois bon de se rafraîchir la mémoire et de s'initier à des cas que l'on ne croise pas tous les jours.

Der Ratgeber für kletternde Baumpfleger
(100 pages)
Jef Jepson
La littérature pour arboristes n'étant pas surabondante en français, ce livre, écrit par un maître en la matière, apporte des bases essentielles. Il mérite d'être mentionné pour son aspect synthétique et ses utiles schémas.

Diffusion:
Les ouvrages ci-dessus peuvent être commandés en librairie ou auprès de la plupart des fournisseurs de matériel pour arboristes-grimpeurs.

AGENDA 2014

JUIN

3 au 7 juin, Lausanne
17e Forum européen de foresterie urbaine
www.efuf2014.org

4 au 6 juin, Nantes (F)
Carrefour international du bois
www.timbershow.com

10 juin, Bienne
Soirée d'information sur la formation *Spécialiste de la nature et de l'environnement avec brevet fédéral* du Sanu
www.sanu.ch

11 juin, Nantua (F)
Mise de bois de résineux ONF (bois sur pied)
www.onf.fr

11 juin, Munster (F)
Mise de bois de feuillus et résineux ONF (bois sur pied et façonnés)
www.onf.fr

12 juin, Courlaoux (F)
Mise de bois de feuillus ONF (bois sur pied)
www.onf.fr

14 juin, Boudry
Journée portes ouvertes au Centre forestier de la Montagne de Boudry, de 9–12h

17 au 19 juin, Birmensdorf
Conférence *Future Concepts in Uneven-aged Silviculture for a Changing World*
www.wsl.ch

19 au 21 juin, Saint-Bonnet-de-Joux (F)
Euroforest, salon-exposition international de matériels et services forestiers en plein air
www.euroforest.fr

20 juin, Waldenburg
Cours de formation *Supervision et contrôle d'efficacité dans les réserves forestières particulières*
www.fowala.ch

25.–27. juin, Koppigen
öga, foire de la branche verte
www.oega.ch

26 juin, Zollikofen
Soirée d'information foresterie à la HAFL
www.hafl.bfh.ch

26 juin, à définir
Cours de formation continue *Quelle est la grandeur d'une entreprise forestière prospère?*
www.fowala.ch

26 et 27 juin, Berne-Liebefeld
Certificate of advanced studies, Module DR+ç»+ (en allemand)
Droit de la protection des forêts, de la nature et de l'eau pour non-juristes en collaboration avec la Heig-VD
www.management-durable.ch/de/kurs/DR1421

27 juin, Montmollin
AG ordinaire de l'Association forestière neuchâteloise
www.afn.ch

28 au 29 juin, Bâle (Margarethen-Park)
9es Championnats suisses des arboristes-grimpeurs
www.assa.ch

JUILLET

3 juillet, Boudry
Cours de formation continue *Incidences des changements climatiques sur la gestion forestière*
www.fowala.ch

16 au 20 juillet, Munich (D)
Interforst, salon international de la foresterie
www.interforst.de

28 juillet au 2 août, Lac Noir (Fribourg)
21es Championnats européens de course d'orientation des forestiers
www.efol.eu/2014/

AOÛT

13 au 15 août, Zollikofen
Conférence annuelle *Silva Network* à la HAFL
www.hafl.bfh.ch

20 au 22 août, Nidau
Formation continue Silviva *Pédagogie active en forêt avec des adultes* (inscription jusqu'au 20. 6)
www.silviva.ch/agenda

SEPTEMBRE

10 au 14 septembre, Brienz
Championnat du monde de bûcheronnage professionnel
http://foresters.jimdo.com

11 septembre, Thoune
Cours de formation continue *Revitalisation et protection contre les crues, exemple de la Kander*
www.fowala.ch

13 septembre, Val-de-Ruz
Inauguration sentier didactique *Les voix/voies de la forêt*
Lieu et adresse à venir

18 septembre, à définir
Formation continue Silviva *Zone de tranquillité en forêt*
www.silviva.ch/agenda

Cette rubrique est à **votre disposition.** N'hésitez pas à nous faire part d'événements (conférences, cours et autres) en rapport avec la forêt. **Courriel:** laforet@wvs.ch
C'est avec plaisir que nous les mentionnerons ici et **gratuitement.** Les informations doivent être transmises un mois avant la parution.

VAUD

Marc-André Houmard est Monsieur Bois 2014

Lignum Vaud a décerné la distinction à l'ancien directeur de l'Ecole suisse du bois pour l'ensemble de sa carrière.

Ce prix annuel, décerné pour la troisième fois en 2014, récompense une action particulière ou l'ensemble de la carrière d'une personnalité ayant œuvré pour une utilisation accrue du bois. Et c'est le 12 mai 2014 à l'Arboretum d'Aubonne que Lignum Vaud a remis cette distinction à Marc-André Houmard, mettant ainsi en lumière l'extraordinaire rayonnement national de l'homme ainsi que son rôle précieux d'ambassadeur du bois.

Car s'est tout au long de sa fructueuse carrière, que ce soit en tant que directeur de l'Ecole suisse du bois à Bienne, de conseiller national ou d'entrepreneur, que Marc-André Houmard a toujours mis le bois au centre de son action.

Photo: Lignum Vaud

Le lauréat Marc-André Houmard plante un cerisier à l'Arboretum d'Aubonne.

Par la création d'une filière de formation HES, il a permis à l'industrie et aux PME suisses de bénéficier de cadres hautement qualifiés. Son esprit de pionnier s'est également distingué lors de son mandat politique de conseiller national, entre autres par la mise sur pied de différents programmes d'encouragement de la Confédération en faveur de la promotion du bois en Suisse. Grâce aux nombreux développements qu'ils ont soutenus, ces appuis à la filière ont permis une progression importante de la construction en bois suisse.

De même, la forte implication de Marc-André Houmard a conduit Lignum au statut d'organisation faîtière des métiers du bois, ce qui lui vaut d'être président d'honneur de l'association. Il n'a eu de cesse, en outre, de promouvoir l'utilisation du bois indigène afin de soutenir une exploitation pérenne de la forêt.

Marc-André Houmard a aussi permis à un large public d'être sensibilisé aux nombreux atouts du bois, notamment par sa prise de position marquée en faveur de ce matériau lors de l'exposition nationale de 2002.

Infos: www.lignum-vaud.ch

Construction suspendue

Le Département du territoire et de l'environnement fait stopper un chantier où la loi sur les forêts était bafouée à Villars-sur-Ollon.

Le Canton de Vaud a rendu public le 20 mai qu'à la demande de la cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE) Jacqueline de Quattro, les autorités communales d'Ollon ont suspendu le chantier d'un chalet. Des irrégularités et diverses infractions à la législation constatées sur place justifient cette mesure.

La cheffe du Département du territoire et de l'environnement a rencontré le 19 mai le syndic et le responsable technique adjoint de la commune d'Ollon pour évoquer le cas d'un chantier sur lequel plusieurs infractions aux législations forestières, eaux et dangers naturels ont été constatées, et la suspension du chantier a été ordonnée. Le déplacement d'une grue hors de la zone forestière a été ordonné.

Les autorités cantonales et communales se sont coordonnées pour la suite des démarches à entreprendre. Des investigations plus détaillées sont en cours. Pour ce faire, les autorités ont demandé l'élaboration de différents documents techniques complémentaires (relevé des travaux réalisés par le géomètre, plan des travaux réalisés effectués par l'architecte) et la remise de rapports en souffrance, notamment en ce qui concerne les dangers naturels.

(n.d.l.r.) La construction de ce chalet, propriété de riches Russes, défraie la chronique depuis plusieurs mois à Villars-sur-Ollon. Divers entrepreneurs locaux y ont rencontré des problèmes et des soucis financiers; leurs ouvriers ont été jusqu'à être remplacés en plein travail par des ouvriers d'origine proche de celle des propriétaires. Le sujet a été présenté sous forme de reportage très fouillé par la RTS début mai 2014. Une décision ferme de la part des autorités était attendue.

Prévention

6,1 millions de crédit demandés contre les dangers naturels.

Afin de financer la part cantonale des frais de protection contre les dangers naturels et les frais d'infrastructure nécessaires à la gestion des forêts protectrices, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de lui octroyer un crédit d'investissement de 6,1 millions de francs, lié à la mise en œuvre des lois fédérales et cantonales sur les forêts. Cette demande est présentée sous forme d'un crédit-cadre, relatif à un groupe d'objets affectés à la prévention contre les dangers naturels tels que les avalanches, les glissements de terrain, l'érosion et les chutes de pierres, ainsi qu'à des objets permettant d'assurer l'infrastructure nécessaire à la gestion des forêts protectrices. Il permettra, par exemple, d'assurer la protection de la gare de La Tine (MOB/Rossinière) contre les laves torrentielles, cela pour un montant de travaux de 740000 francs, ou l'amélioration de la desserte des forêts protectrices de Veytaux pour un montant de travaux de 250000 francs. Ce nouveau crédit-cadre est la suite du crédit-cadre accordé en 2009.

FRIBOURG

De Moncor à Moncoeur

Quatre communes de l'agglomération de Fribourg offrent à leurs habitants et leurs écoles un espace exceptionnel de rencontre avec la forêt.

Photos: Fabio Gilardi/*LA FORÊT*

Scène, panneaux didactiques, cabanes à construire ou hamac, le Bois de Moncoeur attend le public.

Samedi 17 mai, le «Bois de Moncoeur» a vu le jour après quinze mois de gestation. C'est en grande liesse qu'autorités cantonales et communales, population, acteurs, concepteurs et réalisateurs du projet se sont réunis pour une véritable fête de printemps agrémentée de la plus clémente des météos.

Entre discours officiels, spectacles et chants présentés par les enfants des écoles, le public a pu découvrir ce que le Bois de Moncor, zone très fréquentée par les adeptes de tous âges d'activités en plein air, a vécu comme incroyable mutation. On y trouve aujourd'hui un grand et un petit chemins didactiques agrémentés de panneaux explicatifs avec des propositions d'activités, de jeux et d'informations. Le public peut utiliser des pavillons abrités, des hamacs, des huttes et des canapés forestiers, le tout équipé de foyers, comme de toilettes pour préserver l'hygiène du site. Sans compter que des structures et du bois volontairement laissé sur place offrent la possibilité de se construire sa propre cabane. Et une grande scène est à disposition, sur réservation, pour présenter des spectacles dans un cadre exceptionnel.

Pan, le dieu des forêts, doit certainement y avoir mis du sien.

Fabio Gilardi/LA FORÊT

Infos: www.auboisdemoncoeur.ch.

AG: l'AFEF à Echarlens

Plan directeur forestier, CCT et appel à une reponsabilité de tous envers la forêt fribourgeoise et son économie

Une large cinquantaine de membres et une bonne douzaine de personnalités issues de la politique ou des autorités étaient présents à l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise d'économie forestière (AFEF), samedi 10 mai à Echarlens près de Bulle. C'est là le signe du bon réseautage de l'AFEF.

Dans son rapport, le président cantonal Gilles Schroderet a témoigné d'une défense engagée des intérêts des propriétaires forestiers. Son message à l'intention des autorités cantonales et du public a été clair: l'AFEF demande à l'Etat de limiter la faune à une proportion raisonnable. L'association a répété son soutien en faveur de l'accès aux forêts pour tous et demande pour cela un subventionnement équitable de l'Etat pour les projets de tous les districts, synonyme d'indemnisation aux propriétaires forestiers pour les frais qui découlent de cet accès.

Toujours dans le cadre de la planification cantonale, le président a rappelé la nécessité de promouvoir l'utilisation du bois indigène, de soigner la production, d'améliorer la rentabilité pour les propriétaires et d'alléger l'administration. Quant à l'introduction de la future CCT du monde forestier, il souhaite que tous les acteurs s'accorderont sur sa force obligatoire, comme c'est le cas au Valais. «Dynamiser les forêts privées et préserver les emplois sont deux buts que l'AFEF et ses partenaires entendent ainsi atteindre.»

Présente, la conseillère d'Etat verte Marie Garnier, directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts, a encouragé les propriétaires forestiers à s'engager dans le processus participatif au sein des groupes de travail régionaux. La procédure de consultation est agendée pour mi-2015.

Par rapport au gibier, la politicienne verte s'est réjouie de la présence du cerf et a promis un contrôle strict au niveau des districts tout en espérant un retour du loup qui permettrait de participer à la limitation ou à une meilleure répartition dudit gibier.

En clôture de cette AG, le projet du nouveau bâtiment en bois fribourgeois de la police cantonale, estimé à 40 millions de francs pour 1300 m^3 de bois rond, a été présenté.

Infos: www.afef.ch et www.pdff.ch

FRIBOURG

«Nous voulons créer une véritable filière du bois!»

Résolution unanime prise aux 1res Assises romandes du bois

Le salon Technibois a reçu les premières Assises romandes du bois. Thème de la journée du 25 avril dernier à Espace Gruyère: l'utilisation du bois indigène dans la construction. Quelque 150 personnes de toute la Suisse romande y ont participé, attentives aux illustratives interventions des orateurs invités, spécialistes dans leurs domaines. La table ronde et le débat qui s'en sont suivis étaient animés par Markus Mooser, directeur du Cedotec-Lignum. Ils ont aussi porté sur l'adhésion au label COBS (certificat d'origine bois Suisse), soutenu par les participants.

L'architecte valaisan Léonard Bender a constaté «que toutes les possibilités du bois massif ne sont pas utilisées». Une tendance «monde forestier et scieurs» face aux charpentiers semble se profiler,

Michel Niquille, organisateur des 1ères Assises romandes du bois.

Photos: Fabio Gilardi/LA FORÊT

Nicolas Bender (à g.) et Patrick Corbat pendant la table ronde

dans la mesure où ces derniers n'ont que très peu de temps entre l'adjudication d'un chantier et le début des travaux, ce qui les pousse à commander des produits finis à l'étranger au détriment du bois suisse. Une situation que Patrick Corbat, administrateur de Corbat Holding à Vendlincourt, déplorait en constatant «que le problème est souvent en amont du projet et qu'il faut trois mois pour obtenir du bois équarri», ce qui met en échec le scieur suisse.

Au terme des débats et sous l'impulsion de l'organisateur Michel Niquille, les politiques et les professionnels présents ont voté une résolution: créer une véritable filière du bois.

Fabio Gilardi/LA FORÊT

JURA BERNOIS

Le CEFOJB en assemblée

Comptes et budget au menu du Cercle forestier du Jura bernois

Le CEFOJB (Cercle forestier du Jura bernois), avec 40 membres présents sur 75, a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 26 avril dernier à Sorvilier sous la direction de son président Roland Benoit. A l'ordre du jour, rapports, comptes et budget, marché des bois et informations.

Après les salutations de bienvenue du président de la bourgeoisie de Sorvilier François Romy, Roland Benoit s'est penché sur l'essor du chauffage au bois dans la région (subventionné à hauteur de 3% des frais d'installation). Roland Benoit a souligné l'importance du caractère de proximité pour éviter de tomber dans le piège des énergies grises.

Au niveau des comptes, Jessica Puglisi, secrétaire, déclare une perte de 330 francs pour 2013 et un déficit de 3300 francs au budget 2014. Jacques Girardin, gérant de la CEFOJB Sàrl, regrette que des propriétaires forestier du Jura bernois aient, à prix égal, préféré vendre leur bois à l'AJEF. Il annonce une augmentation de la vente de bois de feu et d'énergie destiné avant tout à alimenter le Bremer de Berne. Le chiffre d'affaires de la Sàrl s'élève à 1,267 million de francs, en hausse.

L'ingénieur forestier Rénald Queloz a fait un tour d'horizon des marché du bois (exportations), et Renaud Baumgartner, chef de division, a présenté la réorganisation des divisions forestières du canton, qui passent à quatre, sans incidence pour le Jura bernois. Il a aussi présenté la révision partielle de la loi cantonale sur les forêts et le projet RPT/convention OFOR-OFEV.

fg/LF

Technibois

3000 visiteurs, 63 exposants, le salon a son rythme de croisière.

Pour la 7e fois réunis au sein d'Espace Gruyère à Bulle, les 63 exposants du salon dédié aux métiers du bois peuvent se réjouir. Avec 3000 visiteurs sur trois jours, du jeudi 24 au samedi 26 avril, la fréquentation peut être qualifiée de bonne, confirmait l'organisation de ce rendez-vous biennal devenu incontournable en Suisse romande.

Machines, outillage, ferrements étaient présentés dans les stands sur plus de 3500 m², offrant un choix aussi vaste que celui dont font preuve professionnels et particuliers au niveau de leurs besoins quant à leurs équipements pour étoffer leur parc technique ou pour réaliser des travaux de transformation ou de rénovation dans le bâtiment. *fg/LF*

Infos: www.technibois.ch

JURA

Réserves forestières

Le Gouvernement jurassien annonce la création future de trois nouvelles réserves forestières. Il s'agit de celles de «Sous le Pré», sur la commune de Mettembert (10,8 ha), de «Le Breuleux» et de la «Combe Chabroyat-Cote aux Crats», sur les communes des Enfers et de Saingnelégier-Goumois (20,8 ha). Ces réserves serviront à promouvoir une biodiversité élevée et le renforcement de processus naturels à grande échelle.

LA FORÊT
Moderne, compétente et vivante
www.laforet.ch

FORMATION

Exporter son savoir

A la demande la Lombardie, l'EFS a organisé dans les forêts d'Estavayer un cours d'experts pour six futurs responsables de la formation forestière professionnelle de cette région du nord de l'Italie.

Photos: Fabio Gilardi/*LA FORÊT*

En fin de journée ce samedi 17 mai et après six jours de dur labeur, les deux enseignants de l'EFS et une hôte de la vallée d'Aoste entouraient les six participants lombards, futurs experts-formateurs.

Comment apprendre à utiliser le crick hydraulique pour un abattage, voici l'un des thèmes de leçon évalués.

Le secteur Formation de L'EFS entretient et soigne depuis de nombreuses années d'excellents contacts avec les pays voisins de la Suisse, et particulièrement avec les «Regioni» italiennes.

Et comme les quelque 200 formateurs et experts-formateurs de l'association faîtière des propriétaires forestiers suisses sont disséminés sur tout le territoire de la Confédération, ils possèdent, en fonction des essences, des situations de récolte, des altitudes ou des terrains aussi différents que ceux du Jura, du Plateau ou des vallées alpines, du nord comme du sud, une adaptabilité inégalée doublée de larges connaissances linguistiques, techniques et didactiques. Celles-ci sont remises en question chaque année lors des cours centraux, où leur sont présentées les nouveautés et les évolutions en cours ou à venir dans les domaines forestiers, techniques, de la formation ou de la sécurité (voir *LA FORÊT* 5-2014).

Partager son savoir

Vice-directeur de l'EFS et chef du secteur Formation, Hans-Peter Egloff dévoile que les collaborations au niveau de l'enseignement avec le nord de l'Italie ne sont pas nouvelles: «Nous travaillons avec la vallée d'Aoste depuis 1978, le Trentin depuis 1983, le Tyrol du Sud depuis 20 ans, comme avec la Valteline. Et bientôt peut-être avec la Toscane. Maintenant, c'est avec la Lombardie, et nous nous en réjouissons.»

Formation à Estavayer-le-Lac

Les six candidats lombards retenus pour le cours d'Estavayer-le-Lac du 12 au 22 mai derniers ont d'abord réussi, il y a deux ans, un examen d'entrée où s'étaient présentés pas moins de 22 candidats.

Ensuite, il a fallu adapter les agendas et trouver un site d'enseignement. La Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac a joué le jeu et a généreusement mis l'une de ses forêts à disposition. Ont suivi deux intensives semaines de formation avec les experts Frédéric Bourban (VS) et Manuel Galli (TI), où les futurs formateurs ont été testés et ont dû améliorer leurs compétences techniques, additionnées des problématiques qui leur sont liées (abattage, etc.). Les candidats ont dû apprendre la méthodologie et la didactique de l'instruction avant de s'exercer à l'enseignement pour, finalement, présenter des leçons en situation réelle en respectant l'ensemble des règles de sécurité.

Les deux experts de l'EFS, Fred et Manuel, ont alors officié comme évaluateurs, tenant aussi compte des capacités pédagogiques des candidats.

Fabio Gilardi

Information: La rédaction reviendra sur ce cours dans son édition d'août prochain.

Communication et politique: actualités

Travail médiatique actif et prises de position politiques dans l'intérêt des propriétaires forestiers

Voici quelques thèmes traités au cours des dernières semaines. La publication du Rapport annuel 2013 a permis à l'EFS de démontrer à un public intéressé comment l'économie forestière s'adapte de manière toujours plus agile à la situation du marché du bois et pourquoi la récolte du bois marque, dans l'ensemble, une baisse.

Paru avec une lettre de lecteur de la *NZZ (Neue Zürcher Zeitung)* du 5 juin 2014 à propos d'une coupe dans le «Pfannenstiel», le commentaire d'Ueli Roth, titré **«Champ de bataille forêt»,** appelait à contre-attaquer face à l'ensemble de l'économie forestière. Il se plaignait entre autres de «l'état d'abandon» des forêts suisses. Face à ces inqualifiables affirmations, l'EFS a réagi, et sa prise de position a été publiée le 15 juin dans le grand quotidien alémanique.

Après de longs allers-retours, le Parlement fédéral s'est penché sur l'initiative parlementaire datant de 2009 du conseiller national Laurent Favre. Celle-ci demandait de classer le **pâturage boisé** en zone agricole. En vue de la prochaine discussion des commissions de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE (UREK en allemand) du Conseil des Etats, l'EFS a présenté sa position. L'association des propriétaires forestiers s'oppose au dézonage de la forêt en zone agricole, car ces surfaces de pâturages boisés, à la haute valeur tant aux niveaux écologique que paysager, sont mieux protégées par la sévère Loi fédérale sur les forêts. Ces pâturages boisés ne doivent pas être, par leur utilisation, soumis à une trop forte pression, comme ils doivent être protégés du reboisement. C'est pourquoi l'EFS plaide en faveur de la nécessité d'un soutien financier intégral (forêt et pâturage) aux exploitants.

L'EFS participe aussi à l'audition sur la révision totale de l'ordonnance sur l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels OIFP (VBLN en allemand). L'EFS reconnaît qu'il est important que les objets et les régions de l'IFP soient préservés dans leur particularité et dans leur caractère intact. L'association propose cependant une prise en considération adaptée de conditions-cadres et de processus dynamiques en mutation pour l'exploitation des territoires concernés.

Révision de la loi fédérale sur les forêts

Le 21 mai dernier, le Conseil fédéral a adopté le message à l'intention du Parlement concernant cette importante révison légale. Malheureusement, l'exigence de replacer les dessertes forestières, aussi hors forêts de protection, au catalogue des tâches de la Confédération a été refusée en se cachant derrière des arguments politico-financiers. Mais si l'Etat central exige dans sa politique fédérale l'exploitation de la ressource durable bois, il doit aussi offrir les conditions préalables à sa réalisation.

Le Conseil fédéral a également balayé la requête de l'EFS quant à un article sur l'effet de puits de CO_2 des forêts, en dépit d'un préavis positif de l'OFEV. C'est incompréhensible car pendant des décennies, la Confédération a exigé de la part des propriétaires forestiers de s'investir davantage au niveau des prestations forestières non ligneuses afin d'améliorer la durabilité au niveau des entreprises forestières et des propriétaires. L'EFS continuera de se battre en faveur de ces deux revendications de base qui sont soutenues par les associations cantonales d'économie forestière et par plusieurs cantons.

Du sang neuf à l'EFS

Alors qu'un «vieillissement» menace le monde de la foresterie suisse dans certains secteurs, l'arrivée de nouveaux collaborateurs rajeunit et renforce le siège central de l'EFS.

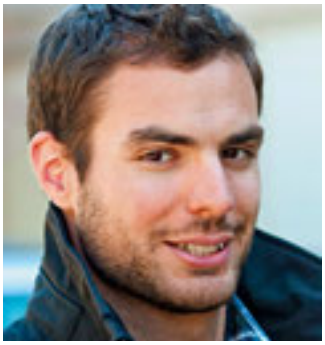

Damien Jordan, 28 ans, a rejoint le secteur Economie à mi-avril. Le jeune Romand prendra avant tout en charge le REP (programme informatique pour le réseau suisse d'entreprises forestières pilotes) et le conseil y relatif dans les cantons francophones.

Bachelor d'ingénieur forestier (HAFL Zollikofen 2013), après un apprentissage de forestier-bûcheron à Corcelles-le-Jorat (VD) et différentes fonctions, dont celle de transporteur de bois pour l'Entreprise forestière Daniel Ruch, voilà les expériences qu'il pourra intégrer dans son travail à l'EFS. Ici, ses connaissances aux niveaux de la récolte du bois et de la logistique l'amèneront également à participer à des projets dans ces secteurs.

Quant à son temps libre, Damien Jordan en consacre la plus grande partie à différents sports tels que le VTT en forêt, les randonnées en montagne ou encore le ski alpin et le ski de randonnée en hiver.

Jacqueline Bütikofer, 27 ans, apporte depuis début mai son soutien à la direction de l'EFS en tant que collaboratrice scientifique. Sa fonction va l'amener à rédiger des documents spécifiques, à suivre la politique forestière et à représenter l'association là où de larges connaissances forestières sont requises. Elle appuiera le groupe de certification de l'EFS pour les questions y relatives et l'application de projets dans le cadre des prestations forestières non ligneuses.

Après avoir obtenu sa maturité gymnasiale, Jacqueline Bütikofer a suivi un stage d'une année auprès de l'entreprise Forêts domaniales du canton de Berne, puis a étudié les sciences forestières à la HAFL à Zollikofen, où elle a réussi avec la meilleure moyenne en 2013 (prix de l'EFS), avant de suivre le semestre de base d'ingénieur environnementale à l'EPFL. Adepte de la déesse Diane, son hobby est la chasse.

Rédaction: Urs Wehrli, wehrli@wvs.ch, responsable EFS-Communication

STIHL MotoMix –
le carburant faible en polluants pour moteurs 2 temps et 4-MIX

STIHL MS 261 C-M avec M-Tronic
Réglage parfait de série

Maniable, puissante et équipée de série de la nouvelle gestion moteur entièrement électronique M-Tronic (M) – la nouvelle tronçonneuse STIHL MS 261 C-M assure une performance moteur constamment optimale et montre sa puissance particulièrement lors de l'élagage, du débroussaillage et de l'abattage du bois dans des peuplements forestiers de moyenne superficie. C'est là qu'elle effectuera au mieux un travail parfait – avec une excellente force d'accélération et un guidage de coupe très précis.

La tronçonneuse STIHL MS 261 C-M offre une performance optimale dès l'instant de l'allumage, que ce soit directement au démarrage pour un travail immédiat, ou lors d'un redémarrage après une interruption. Le M-Tronic contrôle à tout moment de l'utilisation l'instant de l'allumage et le dosage du carburant, tout en tenant compte des conditions extérieures comme des différences de température, ainsi que des niveaux d'altitude et de la qualité des carburants. Vous pouvez vous concentrer uniquement sur votre travail et tout de suite commencer avec les meilleures performances.

La nouvelle STIHL MS 261 C-M est disponible dès à présent chez votre revendeur spécialisé STIHL.

STIHL VERTRIEBS AG
Isenrietstrasse 4
8617 Mönchaltorf
info@stihl.ch
www.stihl.ch

STIHL®